



Étude d'opinion publique sur des questions électorales – 2^e vague

RAPPORT FINAL

Produit pour Élections Canada

Nom du fournisseur : Léger Marketing Inc.
Numéro du contrat : 05005-200923/001/CY
Valeur du contrat : 81 622,16 \$ (TVH comprise)
Date d'attribution du contrat : 2022-02-24
Date de livraison : 2022-09-28

Numéro d'enregistrement : POR 127-21

Pour en savoir plus sur ce rapport, veuillez communiquer avec Élections Canada à rop-por@elections.ca.

This report is also available in English.

Ce rapport d'étude d'opinion publique présente les résultats de la deuxième vague d'un sondage en ligne réalisé par Léger Marketing Inc. pour le compte d'Élections Canada. L'étude de recherche quantitative a été réalisée auprès de 2 504 électeurs de différentes régions du Canada entre le 25 avril 2022 et le 4 mai 2022.

This report is also available in English, under the title *Public Opinion Research Study on Electoral Matters - Wave 2*.

Cette publication peut être reproduite à des fins non commerciales seulement. Une autorisation écrite doit être obtenue au préalable auprès d'Élections Canada. Pour en savoir plus sur ce rapport, écrivez à rop-por@elections.ca.

Élections Canada
30, rue Victoria
Gatineau (Québec)
K1A 0M6

Numéro de catalogue

SE3-121/2-2022F-PDF

Numéro international normalisé du livre (ISBN)

978-0-660-45913-4

Publications connexes (numéro d'enregistrement : POR 127-21) :

SE3-121/2-2022E-PDF

978-0-660-45912-7

© Directeur général des élections du Canada, 2022.

Table des matières

Étude d'opinion publique sur des questions électorales – 2 ^e vague	1
Table des matières	3
Sommaire	4
Contexte et objectifs	4
Méthodologie.....	5
Synthèse des constats.....	5
Remarques sur l'interprétation des résultats	7
Énoncé de neutralité politique et coordonnées	8
Résultats détaillés du sondage	9
Principales sources d'information	9
Intérêt politique	11
Connaissance des compétences provinciales	12
Connaissance des compétences fédérales	13
Confiance dans les institutions canadiennes	14
Opinion sur l'équité des élections fédérales.....	17
Raisons de penser qu'Élections Canada gère les élections de façon inéquitable.....	19
Confiance relative aux changements électoraux.....	21
Carte d'information de l'électeur électronique.....	23
Entrave au processus électoral	25
Opinion sur l'intégrité du système électoral au Canada.....	28
Opinion sur l'intégrité du vote par la poste au Canada.....	29
Types de fraude électorale	30
Opinion sur les restrictions liées à la COVID-19.....	34
Efficacité politique	35
Confiance envers les gens.....	38
Croyances conspirationnistes liées au gouvernement	39
Annexes.....	44
Annexe 1 : Méthodologie quantitative	44
Annexe 2 : Questionnaire	50

Sommaire

Léger est heureux de présenter à Élections Canada les constats de la deuxième vague du sondage quantitatif de suivi visant à mieux comprendre les électeurs canadiens des différentes régions. La préparation du rapport a été confiée à Léger Marketing Inc. (numéro de contrat 05005-221079/001/CY attribué le 24 février 2022).

Contexte et objectifs

Conformément à son mandat, Élections Canada (EC) doit toujours être prêt à organiser une élection, même lors de circonstances exceptionnelles telles qu'une catastrophe naturelle ou une situation d'urgence.

Compte tenu de cela, Élections Canada souhaitait jauger l'opinion du public au sujet de différentes questions électorales, à différents moments donnés entre les élections.

Le présent rapport contient les résultats de la deuxième vague du sondage mené à propos de questions électorales auprès de 2 504 Canadiens entre le 25 avril et le 4 mai 2022. La première vague de cette étude, menée en avril 2021¹, sert de point de référence pour mesurer et déterminer les tendances ou les changements importants dans l'opinion et l'attitude des électeurs canadiens au fil de vagues de sondage (maximum de cinq) qui pourraient être réalisées au cours de cette étude jusqu'en 2023-24.

Le projet a entre autres pour but de mieux comprendre :

- a) l'opinion des électeurs sur les problèmes émergents relatifs à l'administration d'une élection;
- b) la confiance des électeurs dans l'administration électorale et autres institutions nationales;
- c) les sources des électeurs pour s'informer sur les élections et le processus électoral.

Plus précisément, EC veut faire un suivi des variations importantes dans ces mesures au fil du temps. D'autres questions aident EC à mieux comprendre quels autres facteurs internes ou externes influencent la confiance des électeurs dans l'administration électorale de manière générale.

Utilisation prévue

L'information contenue dans les rapports de recherche aidera EC à planifier ses communications stratégiques et à orienter ses politiques, programmes et services. Les prochaines vagues de sondages serviront à faire le suivi des résultats au fil du temps.

¹ Voir l'[Étude d'opinion publique sur des questions électorales – 1^{re} vague – Élections Canada](#).

Méthodologie

L'étude d'opinion publique a été réalisée au moyen de sondages en ligne à l'aide d'un système d'entrevue Web assistée par ordinateur. La deuxième vague du sondage s'est déroulée entre le 25 avril et le 4 mai 2022. Au total, ont été sondés 2 504 électeurs canadiens (à savoir, des citoyens âgés d'au moins 18 ans au moment du sondage) dont les portraits démographiques sont représentatifs de la population canadienne. L'échantillonnage s'est fait de façon aléatoire à partir du panel Leo de Léger. Le taux de participation était de 15 pour cent.

Le questionnaire était constitué principalement des questions posées lors de la première vague menée en avril 2021; des questions ont été ajoutées ou retranchées afin de tenir compte des besoins changeants de l'étude d'une vague à l'autre.

Les données pour chaque région ont été pondérées selon le genre et l'âge à partir des données tirées du dernier Recensement du Canada pour que l'échantillon soit le plus représentatif possible, tant pour les régions que globalement. Le poids de chaque région a été ajusté pour qu'il corresponde à son poids réel dans la répartition de la population canadienne. Les facteurs de pondération sont présentés en détail à l'annexe 1.

Un essai préliminaire de 49 entrevues a été réalisé avant le lancement du sondage pour valider la programmation du questionnaire en français et en anglais.

Léger applique les lignes directrices les plus rigoureuses en matière de recherche quantitative. Le sondage a été réalisé dans le respect des normes du gouvernement du Canada pour la recherche sur l'opinion publique applicables aux sondages en ligne.

La méthodologie complète est présentée à l'annexe 1.

Synthèse des constats

- En avril 2022, la confiance des électeurs en Élections Canada demeurait élevée. En effet, trois électeurs sur quatre (74 %) avaient assez ou beaucoup confiance en EC. Cela dit, la proportion globale d'électeurs ayant confiance en EC a légèrement diminué depuis avril 2021 (elle était alors de 78 %). La confiance en EC demeurait néanmoins supérieure à celle accordée à la police (72 %) et aux gouvernements provincial (55 %) et fédéral (54 %).
- La majorité des électeurs (81 %) croyait en avril 2022 qu'Élections Canada gérait les élections fédérales de façon équitable (très équitable, 41 %; 40 %, plutôt équitable). Cette proportion a aussi diminué depuis avril 2021 (elle était alors de 87 %), mais demeure bonne.
- Les 11 % d'électeurs qui pensaient qu'Élections Canada gérait les élections de manière inéquitable citaient d'abord comme raison une perception que la distribution des sièges est inéquitable dans les différentes régions ou qu'elle favorise certaines provinces, à savoir l'Ontario et le Québec (16 %), puis de l'incertitude par rapport à l'intégrité et à la sûreté électorales (11 %). La proportion de répondants qui estimaient que les élections fédérales étaient inéquitables en raison de la distribution des sièges dans les différentes régions a augmenté depuis avril 2021 (elle était alors de

9 %), tandis que la proportion de répondants qui avaient de l'incertitude envers l'intégrité électorale est restée semblable (la proportion était de 10 % en avril 2021).

- Les trois quarts des électeurs (76 %) étaient d'accord avec un énoncé voulant que si Élections Canada propose des changements à la manière dont les élections fédérales se déroulent, ce soit probablement dans le but de rendre le processus de vote plus facile ou plus équitable pour tous les Canadiens. Près du deux tiers des répondants (64 %) étaient d'accord avec un énoncé voulant que le gouvernement de manière plus générale propose des changements pour les mêmes raisons.
- En avril 2022, la diffusion de fausses informations en ligne était toujours perçue par la plus grande proportion d'électeurs (77 %) comme un type d'entrave au processus électoral pouvant avoir un impact modéré ou majeur sur le résultat de la prochaine élection fédérale, une proportion semblable à celle d'avril 2021 (78 %). La deuxième plus grande proportion d'électeurs (65 %) estimait que les fonds étrangers étant utilisés pour influencer la politique canadienne pourraient également avoir un impact (nouvel énoncé). Par rapport à avril 2021, une plus grande proportion d'électeurs estime un an plus tard que le piratage, par des pays ou des groupes étrangers, des systèmes informatiques utilisés pour la conduite de l'élection pourrait avoir un impact sur la prochaine élection (60 % en avril 2022 par rapport à 55 % en avril 2021).
- Le vote par la poste au Canada était perçu comme étant moins sûr et moins fiable comparativement au système électoral en général (46 % par rapport à 68 %). Les proportions d'électeurs canadiens croyant que le système électoral en général et le vote par la poste étaient sûrs et fiables en avril 2022 avaient diminué dans les deux cas par rapport à avril 2021 (68 % par rapport à 74 % pour le système électoral en général, et 46 % par rapport à 51 % pour le vote par la poste).
- De manière semblable à avril 2021, la plus grande proportion d'électeurs (41 %) croyait en avril 2022 qu'une personne qui se fait passer pour une autre est un type de fraude électorale qui se produit souvent ou parfois; la deuxième plus grande proportion d'électeurs (35 %) citant comme type de fraude une personne qui vote sans être citoyenne canadienne. Par contre, comparativement à avril 2021, des proportions significativement plus grandes d'électeurs croyaient en avril 2022 qu'une personne qui vote plus d'une fois (33 % en avril 2022 par rapport à 29 % en avril 2021) et qu'une personne qui vole ou modifie des bulletins de vote après qu'ils ont été déposés dans l'urne (29 % par rapport à 25 %) étaient des types de fraude se produisant souvent ou parfois.
- En avril 2022, la plupart des électeurs canadiens (77 %) étaient d'avis que les restrictions de santé publique liées à la COVID-19 dans leur région ont été raisonnables au cours de la pandémie.
- Les deux tiers des répondants (66 %) étaient d'accord avec l'énoncé : « Je ne pense pas que le gouvernement se soucie beaucoup de ce que des gens comme moi pensent. » Environ la moitié des répondants (52 %) étaient d'accord avec l'énoncé voulant que la politique et le gouvernement semblent si compliqués que des personnes comme eux ne peuvent pas comprendre ce qui se passe. Quatre répondants sur dix (43 %) étaient d'accord avec l'énoncé voulant que tous les partis politiques soient du pareil au même et qu'il n'y ait pas vraiment de choix.
- Les proportions de personnes qui acceptaient en avril 2022 la véracité de diverses théories conspirationnistes n'avaient pas changé par rapport à avril 2021, mais les proportions de personnes

qui croyaient que ces théories étaient fausses avaient diminué et les proportions de personnes qui ne savaient pas avaient augmenté. La théorie voulant que certains événements importants soient le résultat de l'activité d'un petit groupe qui manipule secrètement les événements mondiaux demeurait la plus acceptée. En effet, quatre personnes sur dix (41 %) affirmaient que cela était tout à fait ou probablement vrai, un résultat semblable à celui d'avril 2021 (40 %). Cela dit, la proportion de répondants affirmant que cette théorie était fausse avait diminué, s'établissant à 47 % (par rapport à 52 % en avril 2021).

Remarques sur l'interprétation des résultats

Les observations et les points de vue figurant dans le présent document ne reflètent pas ceux d'Élections Canada. Ce rapport a été préparé par Léger d'après la recherche menée précisément pour ce projet. Cette recherche n'est pas probabiliste : les résultats ne peuvent servir à déterminer les résultats pour l'ensemble de la population canadienne.

Comme un échantillon provenant d'un panel en ligne n'est pas probabiliste en soi, il est impossible de calculer la marge d'erreur liée à l'échantillonnage pour ce sondage. Les répondants ont été choisis parmi les volontaires et les personnes inscrites pour participer à des sondages en ligne. Il est statistiquement impossible d'extrapoler les résultats de tels sondages à la population cible. Les données ont été pondérées pour refléter la composition démographique de la population cible.

Les résultats de ce sondage ne peuvent être comparés à ceux d'autres sondages d'Élections Canada menés auprès des électeurs durant l'élection générale fédérale tenue le 20 septembre 2021, en raison des écarts sur les plans du modèle et de la méthodologie.

Sauf indication contraire, tous les résultats sont exprimés en pourcentage. Les pourcentages ne totalisent pas toujours 100, du fait qu'ils sont parfois arrondis ou qu'ils peuvent comprendre des mentions multiples. Lorsque possible, des comparaisons avec des résultats provenant de la vague précédente du sondage sont présentées. En ce qui a trait aux graphiques, les bases rapportées correspondent à la base des répondants de la plus récente vague du sondage (celle d'avril 2022 pour le présent rapport).

Les écarts entre les sous-groupes sont rapportés lorsqu'ils sont statistiquement significatifs (niveau de confiance de 95 %) et sont rapportés uniquement pour la plus récente vague. Quand on rapporte qu'un sous-groupe est plus ou moins susceptible d'avoir fourni une réponse donnée, cela signifie que le résultat de ce sous-groupe est significativement différent du résultat des autres sous-groupes réunis. Par exemple, si les répondants âgés de 18 à 24 ans étaient plus susceptibles d'avoir fourni une réponse donnée, c'est une comparaison avec les résultats de tous les autres répondants de 25 ans et plus.

Énoncé de neutralité politique et coordonnées

Léger certifie que les produits livrables respectent toutes les exigences du gouvernement du Canada en matière de neutralité politique énoncées dans la *Politique sur les communications et l'image de marque* et la *Directive sur la gestion des communications*.

Plus précisément, les produits livrables ne contiennent pas d'information sur les intentions de vote, les préférences quant aux partis politiques, les positions des partis ou l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de ses dirigeants.



Signé :

Christian Bourque, chercheur sénior

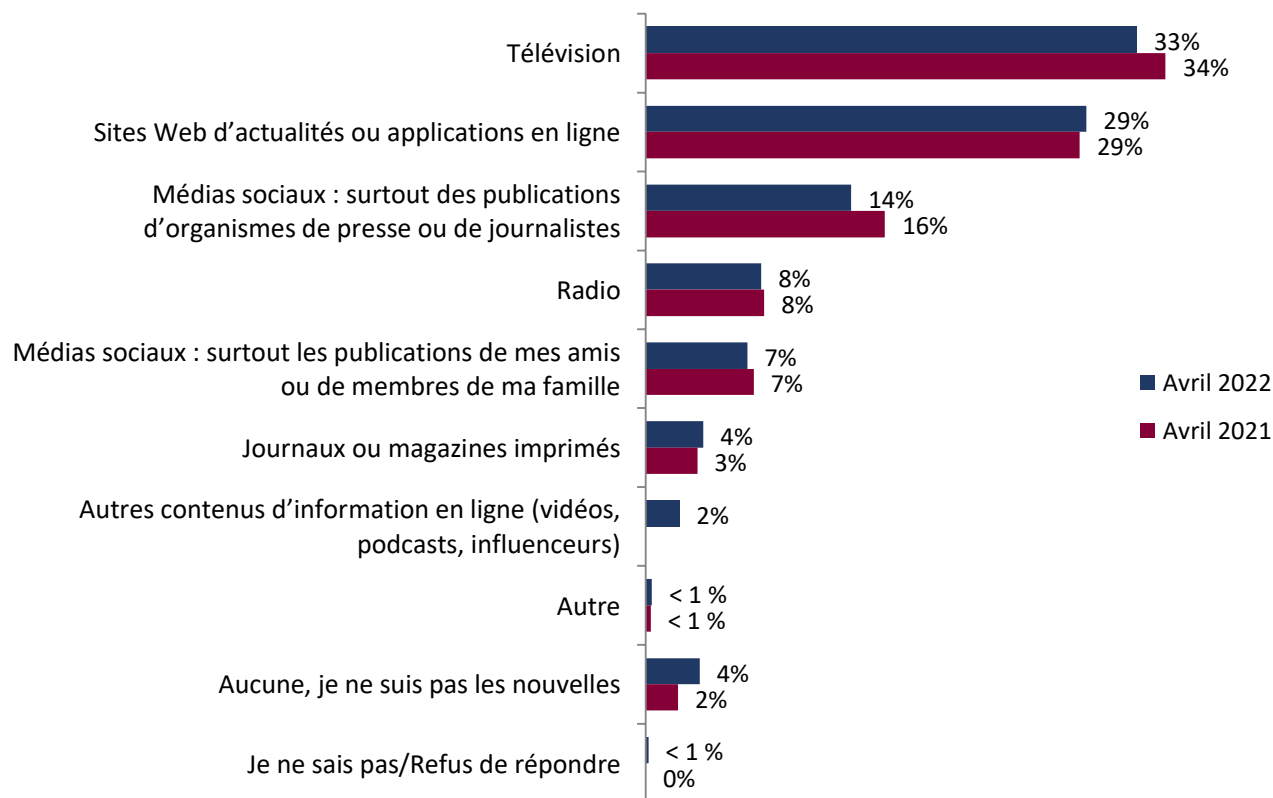
Léger

Résultats détaillés du sondage

Principales sources d'information

Près du tiers des électeurs canadiens en avril 2022 rapportent soit la télévision (33 %), soit les sites Web d'actualités ou les applications en ligne (29 %) comme étant leur principale source d'information. Les publications d'organismes de presse ou de journalistes sur les médias sociaux constituent la troisième source principale d'information la plus populaire (14 %). Moins d'un électeur sur dix préfère la radio (8 %), les publications d'amis ou de membres de la famille sur les médias sociaux (7 %), les journaux ou les magazines imprimés (4 %) ou encore d'autres contenus d'information en ligne (2 %). Ces résultats sont dans l'ensemble semblables à ceux obtenus en avril 2021.

Figure 1 : Principale source d'information



Q : En général, laquelle de ces sources médiatiques est votre principale source d'information?

PLUSIEURS RÉPONSES PERMISES.*

Base : tous les répondants (n = 2 504).

Remarque : Le choix de réponse « Sites Web d'actualités ou applications en ligne » d'avril 2022 était inscrit comme suit en avril 2021 : « Nouvelles en ligne, incluant les applications mobiles ». La comparaison est à titre de référence seulement. Le choix de réponse « Autres contenus d'information en ligne (vidéos, podcasts, influenceurs) » a été ajouté en avril 2022; aucune comparaison avec avril 2021 n'a donc été faite.

Quelques écarts notables entre les sous-groupes de répondants d'avril 2022 :

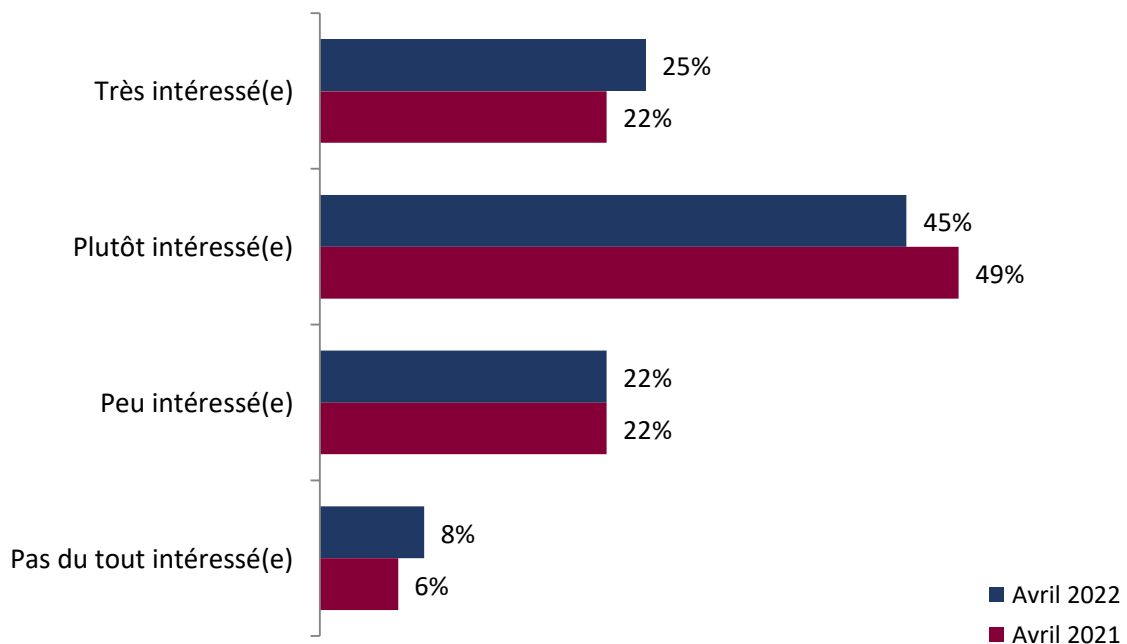
- Les hommes sont plus susceptibles de préférer les sources en ligne (35 %, par rapport à 24 % des femmes), alors que les femmes sont plus susceptibles de préférer la télévision (35 % par rapport à 30 %) et les publications sur les médias sociaux par des organismes de presse et des journalistes (16 % par rapport à 11 %).
- Les électeurs âgés de 18 à 34 ans sont plus susceptibles de privilégier les publications sur les médias sociaux de leurs amis et des membres de leurs familles (17 % par rapport à 5 % de ceux âgés de 35 à 54 ans et à 1 % de ceux de plus de 55 ans), et également plus susceptibles de privilégier les publications sur les médias sociaux d'organismes de presse et de journalistes (26 % par rapport à 5 % de ceux âgés de 55 ans et plus). D'autre part, les répondants âgés de 35 à 54 ans préfèrent le plus souvent les sites Web d'actualités ou les applications en ligne (35 % par rapport à 25 % de ceux âgés de 55 ans et plus), tandis que les répondants âgés de 55 ans et plus sont susceptibles de préférer la télévision (52 % par rapport à 9 % de ceux âgés de 18 à 34 ans et 27 % de ceux âgés de 35 à 54 ans) ou encore les journaux ou les magazines imprimés (7 % par rapport à 2 % des répondants plus jeunes).
- Les électeurs ayant fait quelques cours universitaires sont plus susceptibles de préférer les journaux ou les applications en ligne (35 %) par rapport à ceux ayant fait quelques cours de collège ou d'école de métier (26 %) et à ceux détenant au plus un diplôme d'études secondaires (18 %).
- Les répondants détenant au plus un diplôme d'études secondaires (42 %) sont plus susceptibles de préférer la télévision par rapport à ceux ayant fait quelques cours de collège ou d'école de métier (36 %) et à ceux ayant fait quelques cours universitaires (27 %).
- Les électeurs autochtones sont plus susceptibles de déclarer les publications sur les médias sociaux par leurs amis ou les membres de leur famille comme principale source d'information (14 % par rapport à 6 % des électeurs non autochtones), tandis que les répondants non autochtones sont plus susceptibles de préférer la télévision (33 % par rapport à 18 %) et la radio (8 % par rapport à 3 %).
- Les répondants qui sont intéressés par la politique sont plus susceptibles de préférer les sites Web d'actualités ou les applications en ligne (33 %) par rapport à ceux qui ne s'y intéressent pas (21 %).
- Les votants assidus sont plus susceptibles de préférer la télévision (36 % par rapport à 22 %), alors que les votants occasionnels sont plus susceptibles de préférer les publications sur les médias sociaux de leurs amis et des membres de leurs familles (16 % par rapport à 4 % des votants assidus).
- Les répondants n'ayant aucune croyance conspirationniste sont plus susceptibles de préférer les sites Web d'actualités et les applications en ligne (36 %), tandis que ceux ayant de fortes croyances conspirationnistes sont plus susceptibles de préférer les publications sur les médias sociaux de leurs amis ou des membres de leur famille comme principale source d'information (13 %).

Intérêt politique

La majorité des électeurs canadiens est intéressée par la politique (70 %), dont un électeur sur quatre (25 %) qui est très intéressé (25 %) et presque un électeur sur deux (45 %) qui est plutôt intéressé. En revanche, environ trois électeurs sur dix (29 %) ne sont pas intéressés par la politique, dont un électeur sur cinq (22 %) qui est peu intéressé et environ un électeur sur dix (8 %) qui n'est pas du tout intéressé.

En avril 2022, s'est manifestée une légère hausse, quoique significative, de la proportion des répondants qui se sont dits intéressés par la politique (25 % par rapport à 22 % en avril 2021), mais aussi de la proportion de ceux qui n'étaient pas du tout intéressés (8 % par rapport à 6 % en 2021). Inversement s'est manifestée une diminution significative de la proportion des répondants qui se sont dits plutôt intéressés (45 % par rapport à 49 % en avril 2021).

Figure 2 : Intérêt politique



Q. : En règle générale, dans quelle mesure êtes-vous intéressé(e) par la politique? Base : tous les répondants (n = 2 504).

Comparaison de l'intérêt des sous-groupes pour la politique :

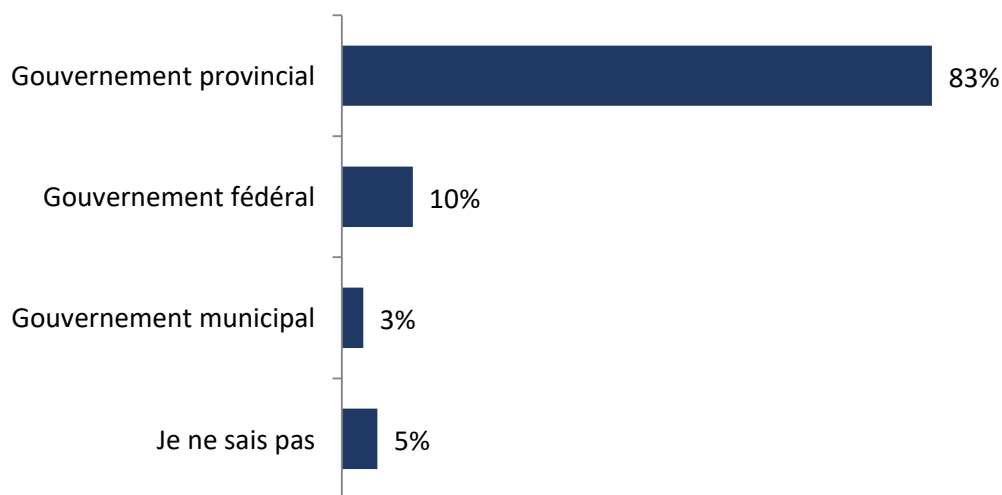
- Les hommes (80 %) sont plus susceptibles d'être intéressés par la politique que les femmes (61 %).
- Les électeurs âgés de 55 ans et plus (77 %) sont plus susceptibles d'être intéressés par la politique, tandis que les électeurs âgés de 35 à 54 ans (66 %) et de 18 à 34 ans (65 %) le sont moins.
- Les répondants ayant fait au moins quelques cours universitaires (77 %) sont plus susceptibles d'être intéressés par la politique, tandis que les répondants détenant au plus un diplôme d'études secondaires (55 %) le sont moins.
- Les répondants vivant en Alberta (76 %) sont plus susceptibles d'être intéressés par la politique, tandis que les répondants vivant au Québec (63 %) le sont moins.

- Les répondants habitant dans une région urbaine ou suburbaine (73 %) sont plus susceptibles d'être intéressés par la politique que ceux habitant dans une région rurale ou une petite ville (65 %).
- Les votants assidus (75 %) sont plus susceptibles d'être intéressés par la politique que les votants occasionnels (52 %)².
- Les répondants ayant voté à l'élection générale fédérale de 2021 (75 %) sont plus susceptibles d'être intéressés par la politique que ceux qui avaient le droit de vote, mais n'ont pas voté (56 %)³. Les répondants ayant une connaissance des compétences fédérales et provinciales (74 %) sont plus susceptibles d'être intéressés par la politique que ceux n'en ayant pas (57 %).
- Les répondants n'ayant aucune croyance conspirationniste (76 %) sont plus susceptibles d'être intéressés par la politique, tandis que ceux en ayant quelques-unes (64 %) le sont moins.
- Les répondants faisant en général confiance aux gens (78 %) sont plus susceptibles d'être intéressés par la politique que ceux qui sont méfiants (67 %).

Connaissance des compétences provinciales

La grande majorité des électeurs canadiens (83 %) en avril 2022 sait que le gouvernement provincial est principalement responsable de l'éducation, alors qu'un électeur sur dix (10 %) attribue cette compétence au gouvernement fédéral. Dans des proportions plus faibles, quelques répondants pensent que cette compétence relève du gouvernement municipal (3 %) alors que d'autres ne connaissent pas la réponse (5 %).

Figure 3 : Connaissance des compétences provinciales



Q : À votre connaissance, de quel palier de gouvernement relève en premier lieu l'éducation?

Base : tous les répondants (n = 2 504).

Remarque : Comme il s'agit d'une nouvelle question, aucune comparaison n'a été faite.

² Les « votants assidus » désignent les personnes ayant rapporté avoir voté, depuis qu'elles en ont le droit, à toutes ou à la plupart des élections (municipales, provinciales ou fédérales). Les « votants occasionnels », quant à eux, désignent les électeurs n'ayant rapporté avoir voté qu'à peu d'élections ou à aucune élection.

³ Une élection générale fédérale s'est tenue le 20 septembre 2021, soit entre les vagues d'avril 2021 et d'avril 2022 du sondage.

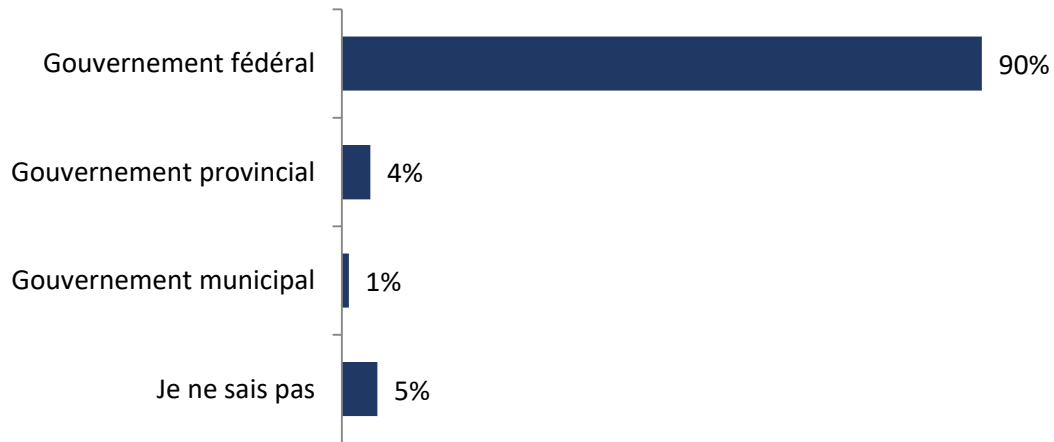
Comparaison de la connaissance des sous-groupes de l'éducation comme compétence relevant du gouvernement provincial :

- Les hommes (84 %) sont plus susceptibles d'attribuer l'éducation au gouvernement provincial que les femmes (81 %).
- Les répondants âgés de 55 ans et plus (88 %) sont plus susceptibles d'attribuer l'éducation au gouvernement provincial, tandis que ceux âgés de 18 à 34 ans (73 %) le sont moins.
- Les répondants du Québec (87 %) sont plus susceptibles d'attribuer l'éducation au gouvernement provincial que ceux des autres provinces.
- Les répondants ayant fait quelques cours universitaires (87 %) sont plus susceptibles d'attribuer l'éducation au gouvernement provincial, tandis que ceux ayant au plus fait des études secondaires (70 %) le sont moins.
- Les répondants non autochtones (84 %) sont plus susceptibles d'attribuer l'éducation au gouvernement provincial que les répondants autochtones (66 %).
- Les répondants non immigrants sont plus susceptibles d'attribuer l'éducation au gouvernement provincial que les répondants immigrants (85 % par rapport à 74 %).
- Les répondants qui sont intéressés par la politique (86 %) sont plus susceptibles d'attribuer l'éducation au gouvernement provincial que ceux qui ne s'y intéressent pas (74 %).
- Les votants assidus (88 %) sont plus susceptibles d'attribuer l'éducation au gouvernement provincial que les votants occasionnels (63 %).
- Les personnes ayant voté en 2021 (88 %) sont plus susceptibles d'attribuer l'éducation au gouvernement provincial que les personnes n'ayant pas voté (71 %).
- Les répondants n'ayant aucune croyance conspirationniste (91 %) sont plus susceptibles d'attribuer l'éducation au gouvernement provincial que ceux en ayant quelques-unes (79 %) ou que ceux ayant de fortes croyances conspirationnistes (71 %).

Connaissance des compétences fédérales

La grande majorité des Canadiens en avril 2022 connaît les compétences fédérales : neuf répondants sur dix savent que le gouvernement fédéral est principalement responsable de la défense (90 %). De plus faibles proportions d'électeurs pensent que cette compétence relève du gouvernement provincial (4 %), du gouvernement municipal (1 %) ou ne connaissent pas la réponse (5 %).

Figure 4 : Connaissance des compétences fédérales



Q : À votre connaissance, de quel palier de gouvernement relève en premier lieu la défense?

Base : tous les répondants (n = 2 504).

Remarque : Comme il s'agit d'une nouvelle question, aucune comparaison n'a été faite.

Comparaison de la connaissance des sous-groupes de la défense comme compétence relevant du gouvernement fédéral :

- Les hommes (92 %) sont plus susceptibles d'attribuer la défense au gouvernement fédéral que les femmes (88 %).
- Les répondants âgés de 55 ans et plus (95 %) sont plus susceptibles d'attribuer la défense au gouvernement fédéral, tandis que ceux âgés de 18 à 34 ans (81 %) le sont moins.
- Les répondants ayant fait quelques cours universitaires (94 %) sont plus susceptibles d'attribuer la défense au gouvernement fédéral, tandis que ceux ayant au plus fait des études secondaires (79 %) le sont moins.
- Les répondants qui sont intéressés par la politique (94 %) sont plus susceptibles d'attribuer la défense au gouvernement fédéral que ceux qui ne s'y intéressent pas (80 %).
- Les votants assidus (94 %) sont plus susceptibles d'attribuer la défense au gouvernement fédéral que les votants occasionnels (74 %).
- Les personnes ayant voté en 2021 (94 %) sont plus susceptibles d'attribuer la défense au gouvernement fédéral que les personnes n'ayant pas voté (78 %).
- Les répondants n'ayant aucune croyance conspirationniste (96 %) sont plus susceptibles d'attribuer la défense au gouvernement fédéral, tandis que ceux en ayant quelques-unes (87 %) ou ceux ayant de fortes croyances conspirationnistes (82 %) le sont moins.
- Les répondants faisant en général confiance aux gens (95 %) sont plus susceptibles d'attribuer la défense au gouvernement fédéral que ceux qui sont méfiants (88 %).

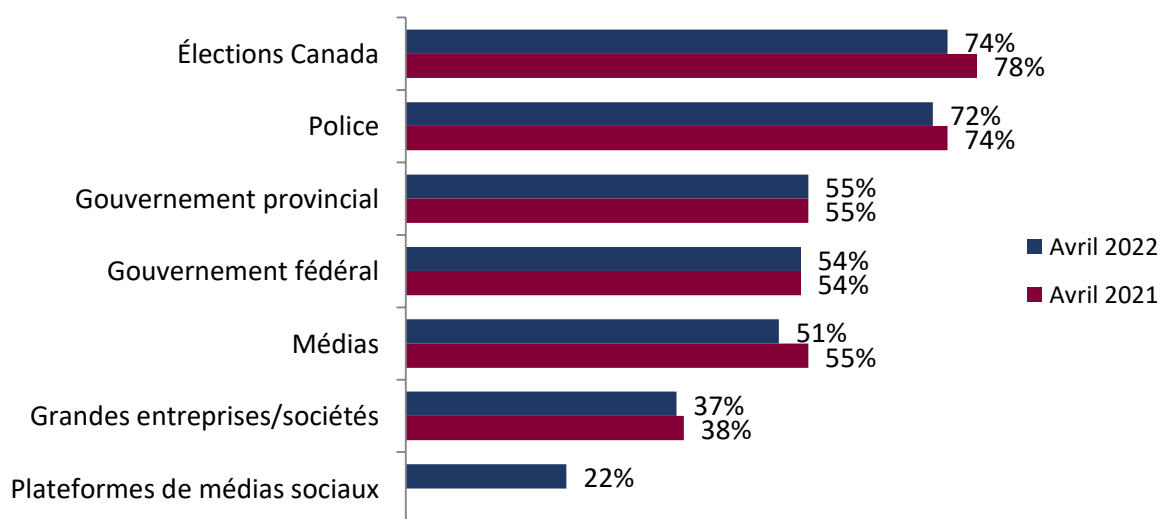
Confiance dans les institutions canadiennes

On a demandé aux répondants s'ils font confiance à sept institutions canadiennes, listées aléatoirement. Parmi les institutions présentées, la plus grande proportion des répondants (74 %) affirme avoir

beaucoup ou assez confiance en Élections Canada, suivi de près par la police (72 %). Un peu plus de la moitié des répondants affirme avoir confiance envers le gouvernement provincial (55 %) et fédéral (54 %) ainsi qu'envers les médias (51 %). Moins de deux électeurs sur cinq (37 %) font confiance aux grandes entreprises et sociétés, et seulement un électeur sur cinq (22 %) fait confiance aux plateformes de médias sociaux.

Une proportion significativement plus faible des répondants fait confiance à Élections Canada en avril 2022 comparativement à avril 2021 (74 % par rapport à 78 %). La confiance accordée aux médias a connu une diminution semblable (51 % par rapport à 55 % en 2021), alors que la confiance accordée aux autres institutions n'a pas changé de manière significative.

Figure 5 : Confiance dans les institutions canadiennes (suivi)



Q : Dans quelle mesure faites-vous confiance aux institutions canadiennes suivantes?

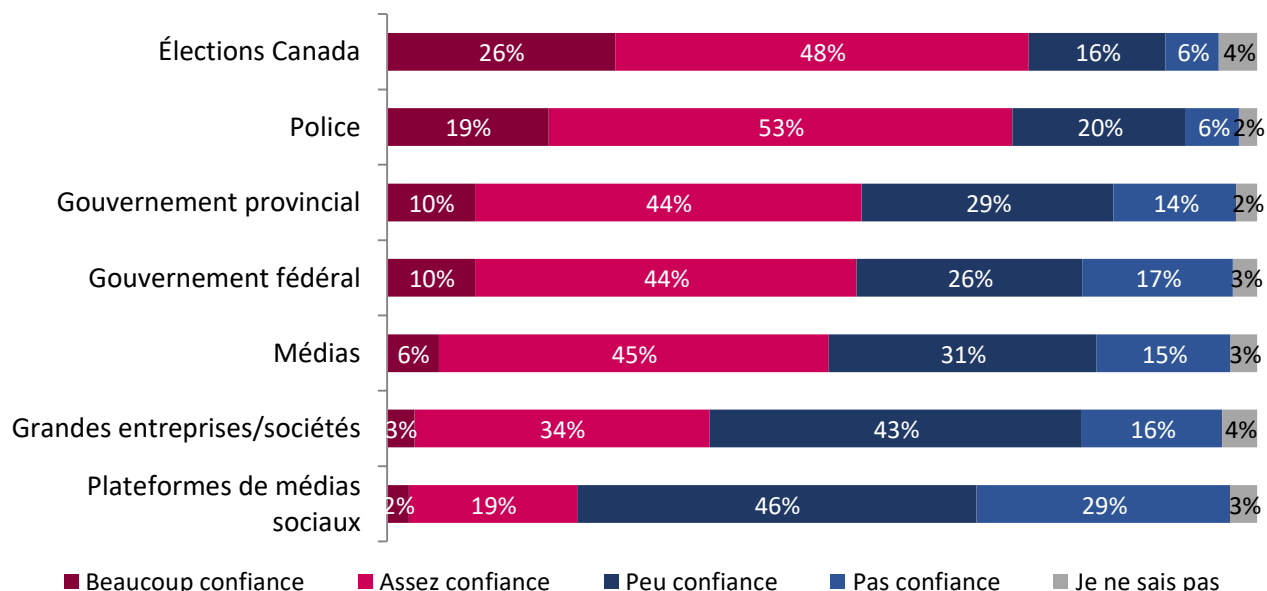
Base : tous les répondants (n = 2 504).

Remarque 1 : À des fins de comparaison, on a réalisé le calcul de la confiance nette, soit l'addition des énoncés « beaucoup confiance » et « assez confiance ».

Remarque 2 : Comme l'énoncé « plateformes de médias sociaux » a été ajouté en avril 2022, aucune comparaison n'a été faite.

Dans les résultats détaillés du sondage, Élections Canada est également l'institution en laquelle la plus grande proportion d'électeurs (26 %) affirme avoir beaucoup confiance, comparativement à la police (19 %), aux gouvernements fédéral et provincial (10 % respectivement) et aux médias (6 %).

Figure 6 : Confiance dans les institutions canadiennes (résultats détaillés d’avril 2022)



Q : Dans quelle mesure faites-vous confiance aux institutions canadiennes suivantes?
 Base : tous les répondants (n = 2 504).

Comparaison de la confiance (beaucoup confiance et assez confiance) des sous-groupes envers EC⁴ :

- Les hommes (77 %) sont plus susceptibles de faire confiance à EC que les femmes (70 %).
- Les électeurs âgés de 55 ans et plus (79 %) sont plus susceptibles de faire confiance à EC, tandis que les électeurs âgés de 35 à 54 ans (70 %) et de 18 à 34 ans (69 %) le sont moins.
- Les électeurs du Québec (78 %) sont plus susceptibles de faire confiance à EC, tandis que les électeurs de l’Alberta (66 %) le sont moins.
- Les répondants habitant dans une région urbaine ou suburbaine (77 %) sont plus susceptibles de faire confiance à EC que ceux habitant dans une région rurale ou une petite ville (66 %).
- Les répondants ayant fait au moins quelques cours universitaires (79 %) sont plus susceptibles de faire confiance à EC, tandis que ceux détenant au plus un diplôme d’études secondaires (61 %) le sont moins.
- Les répondants autochtones (63 %) sont moins susceptibles de faire confiance à EC que les répondants non autochtones (75 %).
- Les répondants qui sont intéressés par la politique (80 %) sont plus susceptibles de faire confiance à EC que ceux qui ne s’y intéressent pas (59 %).
- Les votants assidus (78 %) sont plus susceptibles de faire confiance à EC que les votants occasionnels (57 %).
- Les personnes ayant voté en 2021 (78 %) sont plus susceptibles de faire confiance à EC que les personnes n’ayant pas voté (65 %).

⁴ Les comparaisons de la confiance de chaque sous-groupe envers d’autres institutions sont présentées dans les tableaux de données accompagnant le présent rapport.

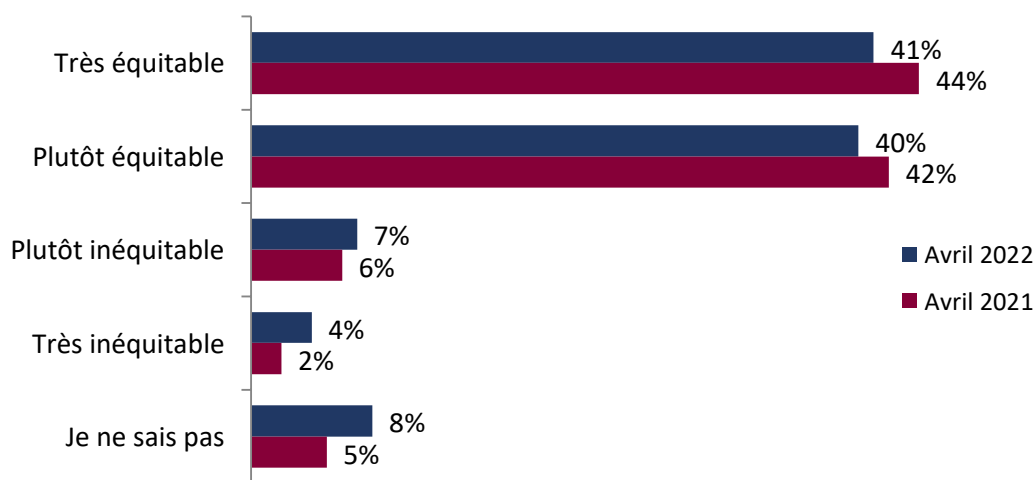
- Les répondants ayant une connaissance des compétences fédérales et provinciales (78 %) sont plus susceptibles de faire confiance à EC que ceux n'en ayant pas (59 %).
- Les électeurs n'ayant aucune croyance conspirationniste (88 %) sont plus susceptibles de faire confiance à EC, tandis que les électeurs en ayant quelques-unes (69 %) ou que ceux ayant de fortes croyances conspirationnistes (52 %) le sont moins.
- Les répondants faisant en général confiance aux gens (87 %) sont plus susceptibles de faire confiance à EC que ceux qui sont méfiants (67 %).
- Les répondants estimant que les restrictions de santé publique liées à la COVID-19 dans leur région ont été raisonnables (82 %) sont plus susceptibles de faire confiance à EC que ceux estimant que les restrictions ont été déraisonnables (47 %).

Opinion sur l'équité des élections fédérales

Règle générale, la majorité des électeurs (81 %) en avril 2022 pense qu'Élections Canada gère les élections fédérales de façon équitable : la moitié d'entre eux pense qu'EC gère les élections de manière très équitable (41 %), et l'autre moitié, de manière plutôt équitable (40 %). À l'inverse, un électeur sur dix (11 %) croit qu'Élections Canada gère les élections de façon inéquitable : 7 % des électeurs croient qu'elles sont gérées de manière plutôt inéquitable, et 4 %, de manière très inéquitable.

Toutefois, une proportion plus faible d'électeurs pense, en avril 2022, qu'Élections Canada gère les élections de façon équitable par rapport à avril 2021 (81 % par rapport à 87 %).

Figure 7 : Équité d'Élections Canada pour la gestion des élections fédérales



Q : En pensant aux élections fédérales en général, dans quelle mesure diriez-vous qu'Élections Canada gère les élections de façon équitable ou inéquitable?

Base : tous les répondants (n = 2 504).

Les sous-groupes suivants sont plus ou moins susceptibles de penser qu'Élections Canada gère les élections de façon équitable :

- Les hommes (84 %) sont plus susceptibles de penser qu'Élections Canada gère les élections de façon équitable que les femmes (78 %).
- Les électeurs âgés de 55 ans et plus (86 %) sont plus susceptibles de penser qu'Élections Canada gère les élections de façon équitable, tandis que les électeurs âgés de 35 à 54 ans (78 %) et de 18 à 34 ans (77 %) le sont moins.
- Les répondants ayant fait au moins quelques cours universitaires (86 %) sont plus susceptibles de penser qu'Élections Canada gère les élections de façon équitable, tandis que ceux ayant fait quelques cours de collège ou d'école de métier (80 %) ou détenant au plus un diplôme d'études secondaires (72 %) le sont moins.
- Les électeurs de la Colombie-Britannique (85 %) sont plus susceptibles de penser qu'Élections Canada gère les élections de façon équitable, tandis que les électeurs de l'Alberta (76 %) le sont moins.
- Les électeurs autochtones (71 %) sont moins susceptibles de penser qu'Élections Canada gère les élections de façon équitable que les électeurs non autochtones (82 %).
- Les répondants qui sont intéressés par la politique (86 %) sont plus susceptibles de penser qu'Élections Canada gère les élections de façon équitable que ceux qui ne s'y intéressent pas (70 %).
- Les votants assidus (85 %) sont plus susceptibles de penser qu'Élections Canada gère les élections de façon équitable que les votants occasionnels (67 %).
- Les personnes ayant voté en 2021 (86 %) sont plus susceptibles que les personnes n'ayant pas voté (73 %) de penser qu'Élections Canada gère les élections de façon équitable.
- Les répondants ayant une connaissance des compétences fédérales et provinciales (85 %) sont plus susceptibles de penser qu'Élections Canada gère les élections de façon équitable que ceux n'en ayant pas (68 %).
- Les électeurs n'ayant aucune croyance conspirationniste (93 %) sont plus susceptibles de penser qu'Élections Canada gère les élections de façon équitable, tandis que ceux en ayant quelques-unes (77 %) et ceux ayant de fortes croyances conspirationnistes (62 %) le sont moins.
- Les répondants faisant en général confiance aux gens (91 %) sont plus susceptibles de penser qu'Élections Canada gère les élections de façon équitable que ceux qui sont méfiants (77 %).
- Les répondants estimant que les restrictions de santé publique liées à la COVID-19 dans leur région ont été raisonnables (89 %) sont plus susceptibles de penser qu'Élections Canada gère les élections de façon équitable que ceux estimant que les restrictions ont été déraisonnables (56 %).

Raisons de penser qu'Élections Canada gère les élections de façon inéquitable

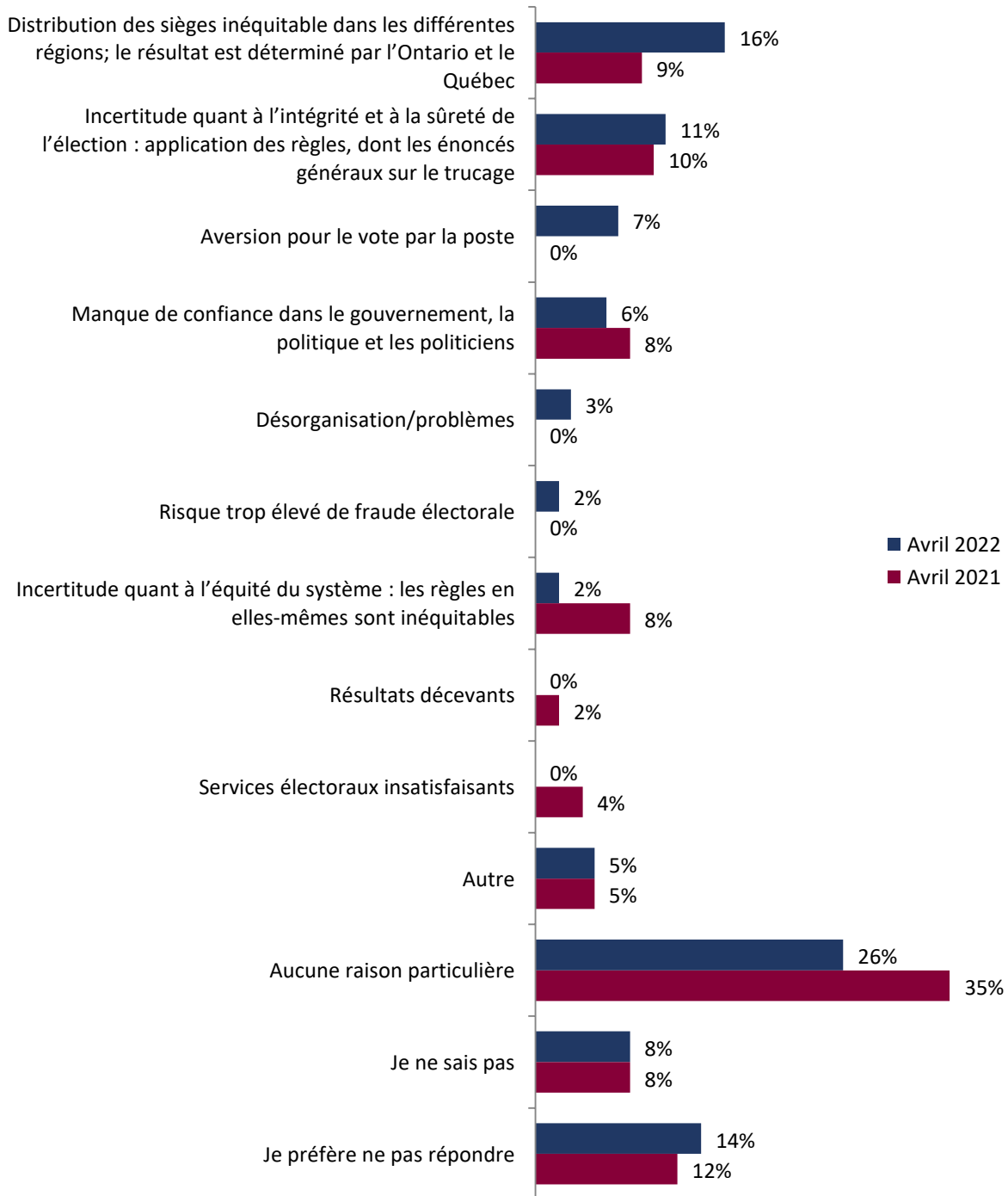
En avril 2022, parmi les 11 % des répondants qui pensent qu'Élections Canada gère les élections de façon inéquitable, environ la moitié (52 %) donnent une raison qui explique cette opinion. L'autre moitié des répondants (48 %) n'ont pas de raison particulière de penser ainsi (26 %), ne savent pas (8 %) ou préfèrent ne pas répondre (14 %).

Les raisons les plus courantes de penser qu'Élections Canada gère les élections de façon inéquitable sont les suivantes : la distribution régionale des sièges est inéquitable ou permet que le résultat soit déterminé par l'Ontario et le Québec (16 %); une incertitude par rapport à l'intégrité et à la sûreté électorales ou une croyance que les élections sont « truquées » (11 %); une aversion pour le vote par la poste (7 %). Un manque de confiance générale dans le gouvernement et les politiciens (6 %), des problèmes liés à la désorganisation de l'élection (3 %) et une perception d'un potentiel de fraude électorale (2 %) sont aussi au nombre des raisons citées par les répondants.

Les raisons suivantes de penser qu'Élections Canada gère les élections de façon inéquitable sont mentionnées par une proportion significativement plus élevée de répondants en avril 2022 par rapport à avril 2021 :

- Distribution régionale des sièges inéquitable; le résultat est déterminé par l'Ontario et le Québec : 16 % en avril 2022 par rapport à 9 % en avril 2021;
- Aversion pour le vote par la poste : 7 % par rapport à 0 %;
- Désorganisation ou problèmes : 3 % par rapport à 0 %;
- Risque trop élevé de fraude électorale : 2 % par rapport à 0 %.

Figure 8 : Raisons de penser qu'Élections Canada ne mène pas des élections équitables



Q : Avez-vous une raison particulière de penser qu'Élections Canada gère les élections de façon inéquitable? RÉPONSES SPONTANÉES*

Base : Répondants qui ont dit qu'Élections Canada gère les élections de façon plutôt ou très inéquitable (n = 296).

*Comme les répondants pouvaient donner plus d'une réponse, le total peut dépasser 100 %.

Quelques écarts notables entre les sous-groupes :

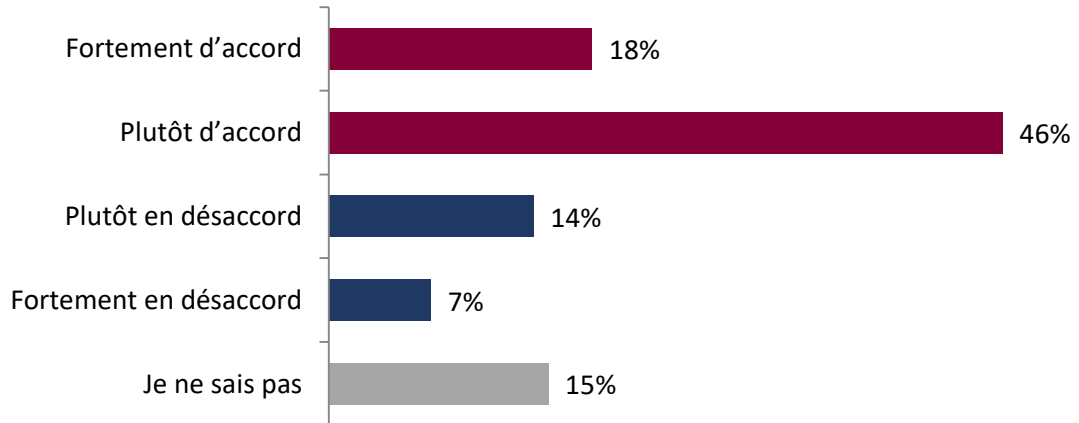
- Les femmes (32 %) sont plus susceptibles que les hommes (20 %) de n'avoir aucune raison particulière de penser qu'EC gère les élections de façon inéquitable.
- Les répondants détenant au plus un diplôme d'études secondaires (47 %) sont plus susceptibles de n'avoir aucune raison particulière de penser qu'EC gère les élections de façon inéquitable, tandis que ceux ayant au moins fait quelques cours universitaires (23 %) ou de collège (18 %) le sont moins.
- Les répondants qui ne sont pas intéressés par la politique (41 %), par rapport à ceux qui s'y intéressent (18 %), sont également plus susceptibles de n'avoir aucune raison particulière de penser qu'EC gère les élections de façon inéquitable, tout comme les répondants n'ayant pas voté à l'élection générale fédérale de 2021 (42 %) par rapport à ceux y ayant voté (19 %).
- Les électeurs du Manitoba et de la Saskatchewan (39 %) sont plus susceptibles que ceux d'autres régions de penser que la distribution régionale des sièges est inéquitable ou que le résultat des élections est déterminé par l'Ontario et le Québec. D'autres groupes d'électeurs étant plus susceptibles de penser qu'EC gère les élections de façon inéquitable en raison de la distribution régionale des sièges comprend les électeurs qui sont intéressés par la politique (21 % par rapport à 8 %) et ceux ayant voté à l'élection générale de 2021 (21 % par rapport à 8 %).
- Les électeurs âgés de plus de 55 ans (15 %) sont plus susceptibles de mentionner l'aversion pour le vote par la poste comme raison de penser qu'EC gère les élections de façon inéquitable, tandis que les électeurs âgés de 18 à 34 ans (1 %) étaient moins susceptibles. Les répondants qui sont intéressés par la politique (11 % par rapport à 0 %), les votants assidus (10 % par rapport à 0 %), ceux en ayant une connaissance des compétences fédérales et provinciales (10 % par rapport à 1 %) et ceux faisant confiance aux gens (19 % par rapport à 5 %) sont aussi plus susceptibles d'avoir une aversion pour le vote par la poste.

Confiance relative aux changements électoraux

On a mené une expérience d'échantillon fractionné afin d'étudier si les électeurs font généralement confiance au gouvernement pour proposer des changements à la manière dont les élections fédérales se déroulent et s'ils font expressément confiance à Élections Canada pour proposer de tels changements.

Pour l'une des moitiés de l'échantillon fractionné, près du deux tiers des répondants (64 %) sont d'accord avec l'énoncé : « Si le gouvernement propose des changements à la manière dont les élections fédérales se déroulent, c'est probable qu'il essaie de rendre le processus de vote plus facile ou plus équitable pour tous les Canadiens. » : 18 % sont fortement d'accord et 46 %, plutôt d'accord. Inversement, 14 % des répondants sont plutôt en désaccord avec l'énoncé et 7 %, fortement en désaccord, alors que 15 % ont répondu ne pas savoir.

Figure 9 : Confiance relative aux changements électoraux (gouvernement)



Q : Dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord avec l'énoncé suivant? Si le gouvernement propose des changements à la manière dont les élections fédérales se déroulent, c'est probable qu'il essaie de rendre le processus de vote plus facile ou plus équitable pour tous les Canadiens.

Base : moitié des répondants (n = 1 252).

Remarque : Comme il s'agit d'une nouvelle question, aucune comparaison n'a été faite.

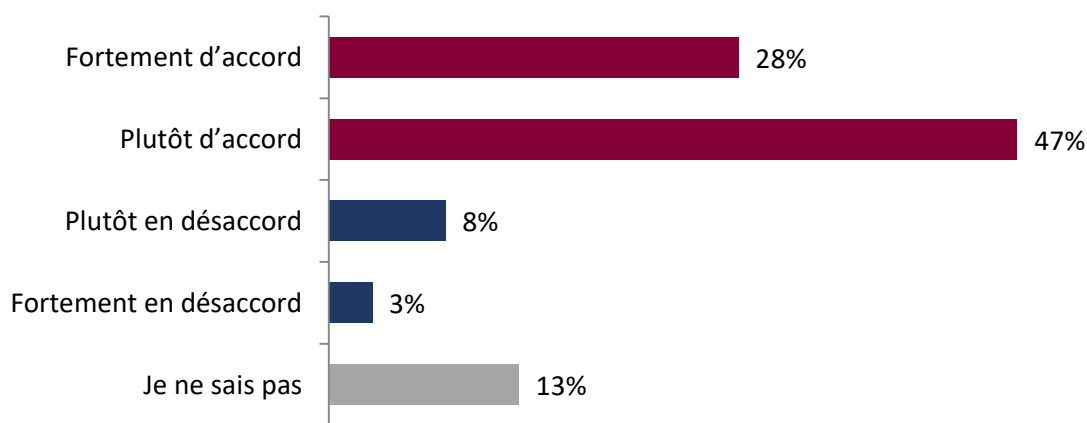
Comparaison de l'accord des sous-groupes avec l'énoncé voulant que le gouvernement propose des changements à la manière dont les élections fédérales se déroulent dans le but de rendre le processus de vote plus facile ou plus équitable pour tous les Canadiens :

- Les électeurs vivant au Québec (73 %) et dans le Canada atlantique (72 %) sont plus susceptibles d'être d'accord avec l'énoncé, tandis que ceux vivant en Alberta (56 %) le sont moins.
- Les répondants habitant dans une région urbaine ou suburbaine (67 %) sont plus susceptibles d'être d'accord avec l'énoncé que ceux habitant dans une région rurale ou une petite ville (56 %).
- Les répondants ayant fait quelques cours universitaires (67 %) sont plus susceptibles d'être d'accord avec l'énoncé, tandis que ceux ayant fait quelques cours de collège ou d'école de métier (59 %) le sont moins.
- Les répondants qui sont intéressés par la politique (67 %) sont plus susceptibles d'être d'accord avec l'énoncé que ceux qui ne s'y intéressent pas (58 %).
- Les répondants n'ayant aucune croyance conspirationniste (69 %) sont plus susceptibles d'être d'accord avec l'énoncé, tandis que ceux en ayant quelques-unes (60 %) le sont moins.
- Les répondants faisant en général confiance aux gens (72 %) sont plus susceptibles d'être d'accord avec l'énoncé que ceux qui sont méfiants (61 %).
- Les répondants estimant que les restrictions de santé publique liées à la COVID-19 dans leur région ont été raisonnables (71 %) sont plus susceptibles d'être d'accord avec l'énoncé que ceux estimant que les restrictions ont été déraisonnables (40 %).

Pour l'autre moitié de l'échantillon fractionné, une plus grande proportion des répondants (76 %) sont d'accord avec l'énoncé : « Si Élections Canada propose des changements à la manière dont les élections fédérales se déroulent, c'est probable qu'il essaie de rendre le processus de vote plus facile ou plus équitable pour tous les Canadiens. » : 28 % sont fortement d'accord et 47 %, plutôt d'accord.

Inversement, 8 % des répondants sont plutôt en désaccord avec l'énoncé et 3 %, fortement en désaccord, alors que 13 % ont répondu ne pas savoir.

Figure 10 : Confiance relative aux changements électoraux (Élections Canada)



Q : Dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord avec l'énoncé suivant? Si Élections Canada propose des changements à la manière dont les élections fédérales se déroulent, c'est probable qu'il essaie de rendre le processus de vote plus facile ou plus équitable pour tous les Canadiens.

Base : moitié des répondants (n = 1 252).

Remarque : Comme il s'agit d'une nouvelle question, aucune comparaison n'a été faite.

Comparaison de l'accord des sous-groupes avec l'énoncé voulant qu'Élections Canada propose des changements à la manière dont les élections fédérales se déroulent dans le but de rendre le processus de vote plus facile ou plus équitable pour tous les Canadiens :

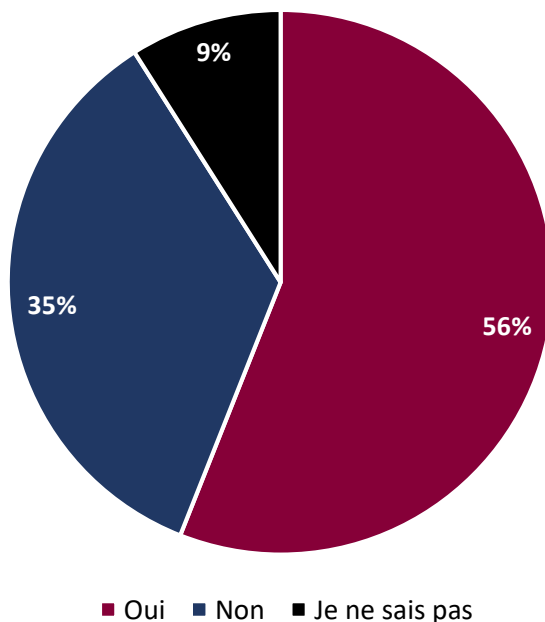
- Les répondants ayant fait au moins quelques cours universitaires (79 %) sont plus susceptibles d'être d'accord avec l'énoncé, tandis que ceux détenant au plus un diplôme d'études secondaires (70 %) le sont moins.
- Les électeurs autochtones (66 %) sont moins susceptibles d'être d'accord avec l'énoncé que les électeurs non autochtones (77 %).
- Les électeurs handicapés (65 %) sont moins susceptibles d'être d'accord avec l'énoncé que les électeurs non handicapés (78 %).
- Les répondants qui sont intéressés par la politique (80 %) sont plus susceptibles d'être d'accord avec l'énoncé que ceux qui ne s'y intéressent pas (67 %).
- Les votants assidus (79 %) sont plus susceptibles d'être d'accord avec l'énoncé que les votants occasionnels (66 %).
- Les répondants n'ayant aucune croyance conspirationniste (86 %) sont plus susceptibles d'être d'accord avec l'énoncé, tandis que ceux en ayant quelques-unes (73 %) ou ceux ayant de fortes croyances conspirationnistes (61 %) le sont moins.
- Les répondants faisant en général confiance aux gens (85 %) sont plus susceptibles d'être d'accord avec l'énoncé que ceux qui sont méfiants (72 %).
- Les répondants estimant que les restrictions de santé publique liées à la COVID-19 dans leur région ont été raisonnables (83 %) sont plus susceptibles d'être d'accord avec l'énoncé que ceux estimant que les restrictions ont été déraisonnables (56 %).

Carte d'information de l'électeur électronique

Actuellement, Élections Canada envoie par la poste à chaque électeur inscrit une carte d'information de l'électeur (CIE) indiquant où et quand voter, lorsqu'il y a une élection fédérale.

En avril 2022, la majorité des électeurs (56 %) affirme que si elle avait l'option, elle choisirait de recevoir la carte d'information de l'électeur par voie électronique plutôt que par la poste, tandis qu'environ le tiers (35 %) préfère la recevoir par la poste, et qu'un électeur sur dix (9 %) a répondu ne pas savoir.

Figure 11 : Préférence pour l'utilisation d'une carte d'information de l'électeur électronique



Q : Lorsqu'il y a une élection fédérale, Élections Canada envoie par la poste à chaque électeur inscrit une carte d'information de l'électeur indiquant où et quand voter. Mais vous avez peut-être l'habitude de recevoir des documents tels que les états de compte bancaire par voie électronique, par courriel ou sur un site Web. Si vous aviez l'option, choisiriez-vous de recevoir votre carte d'information de l'électeur par voie électronique plutôt que par la poste?

Base : tous les répondants (n = 2 504).

Remarque : Comme il s'agit d'une nouvelle question, aucune comparaison n'a été faite.

Comparaison du choix des sous-groupes pour la réception de la carte d'information de l'électeur par voie électronique plutôt que par la poste :

- Les répondants habitant dans une région urbaine ou suburbaine (58 %) sont plus susceptibles de choisir une CIE électronique que ceux habitant dans une région rurale ou une petite ville (52 %).
- Les répondants âgés de 18 à 34 ans (64 %) et de 35 à 54 ans (60 %) sont plus susceptibles de choisir une CIE électronique, tandis que ceux âgés de 55 ans et plus (48 %) le sont moins.
- Les répondants ayant fait au moins quelques cours universitaires (61 %) sont plus susceptibles de choisir une CIE électronique, tandis que ceux détenant au plus un diplôme d'études secondaires (48 %) ou ayant fait quelques cours de collège (52 %) le sont moins.
- Les répondants immigrants (66 %) sont plus susceptibles de choisir une CIE électronique que les électeurs non immigrants (54 %).
- Les répondants non handicapés (57 %) sont plus susceptibles de choisir une CIE électronique que les répondants handicapés (49 %).
- Les répondants n'ayant aucune croyance conspirationniste (60 %) sont plus susceptibles de choisir une CIE électronique, tandis que ceux ayant de fortes croyances conspirationnistes (54 %) ou en ayant quelques-unes (53 %) le sont moins.

- Les répondants estimant que les restrictions de santé publique liées à la COVID-19 dans leur région ont été raisonnables (59 %) sont plus susceptibles de choisir une CIE électronique que ceux estimant que les restrictions ont été déraisonnables (48 %).

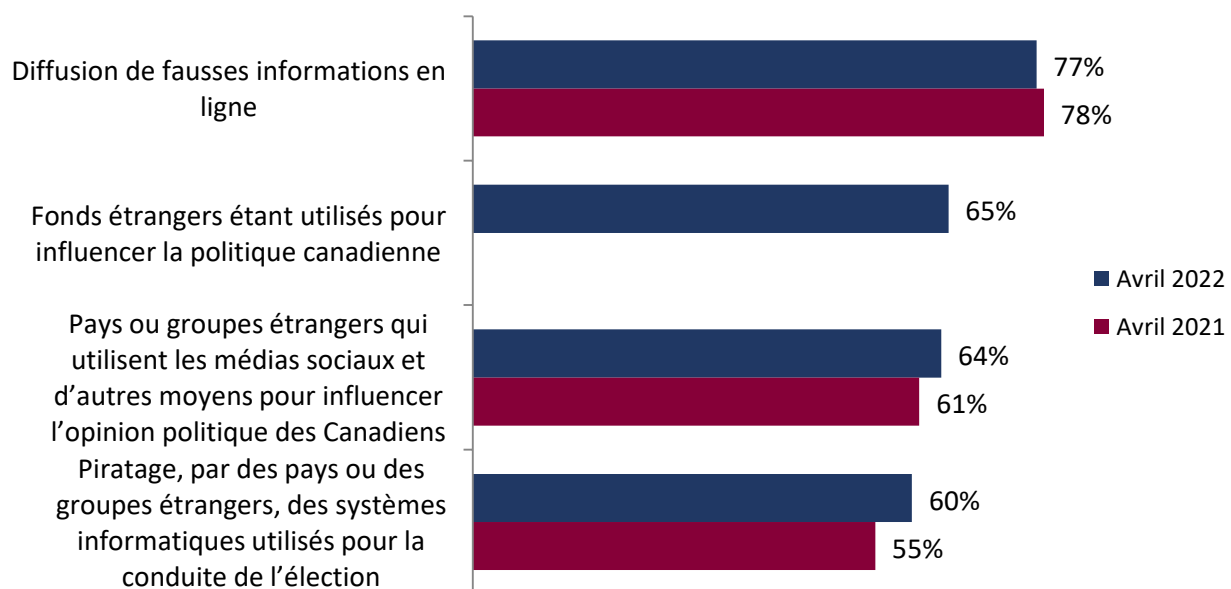
Entrave au processus électoral

On a demandé aux répondants s'ils pensent que différents types d'entrave au processus électoral pourraient avoir un impact sur le résultat de la prochaine élection fédérale au Canada.

De manière comparable à avril 2021, la plus grande proportion des électeurs (77 %) en avril 2022 pense que la diffusion de fausses informations en ligne pourrait avoir au moins un impact modéré sur le résultat de la prochaine élection fédérale, dont quatre électeurs sur dix (42 %) qui pensent que cet élément pourrait avoir un impact majeur. La deuxième plus grande proportion des répondants (65 %) estime que les fonds étrangers étant utilisés pour influencer la politique canadienne pourraient avoir un impact (27 % des répondants pensent que l'impact pourrait être majeur), suivie de près par la proportion des répondants (64 %) qui pense que les pays ou les groupes étrangers utilisant les médias sociaux et d'autres moyens pour influencer l'opinion politique des Canadiens pourraient avoir un impact (27 % des répondants pensent que l'impact pourrait être majeur). Enfin, six électeurs sur dix (60 %) pensent que le piratage, par des pays ou des groupes étrangers, des systèmes informatiques utilisés pour la conduite de l'élection pourrait avoir un impact (29 % pensent que l'impact pourrait être majeur).

En avril 2022, une proportion significativement plus grande de répondants, par rapport à avril 2021, pense que le piratage, par des pays ou des groupes étrangers, pourrait avoir un impact majeur sur le résultat de la prochaine élection fédérale (60 % par rapport à 55 %).

Figure 12 : Perception de l'impact d'une entrave sur le résultat de la prochaine élection fédérale (suivi)



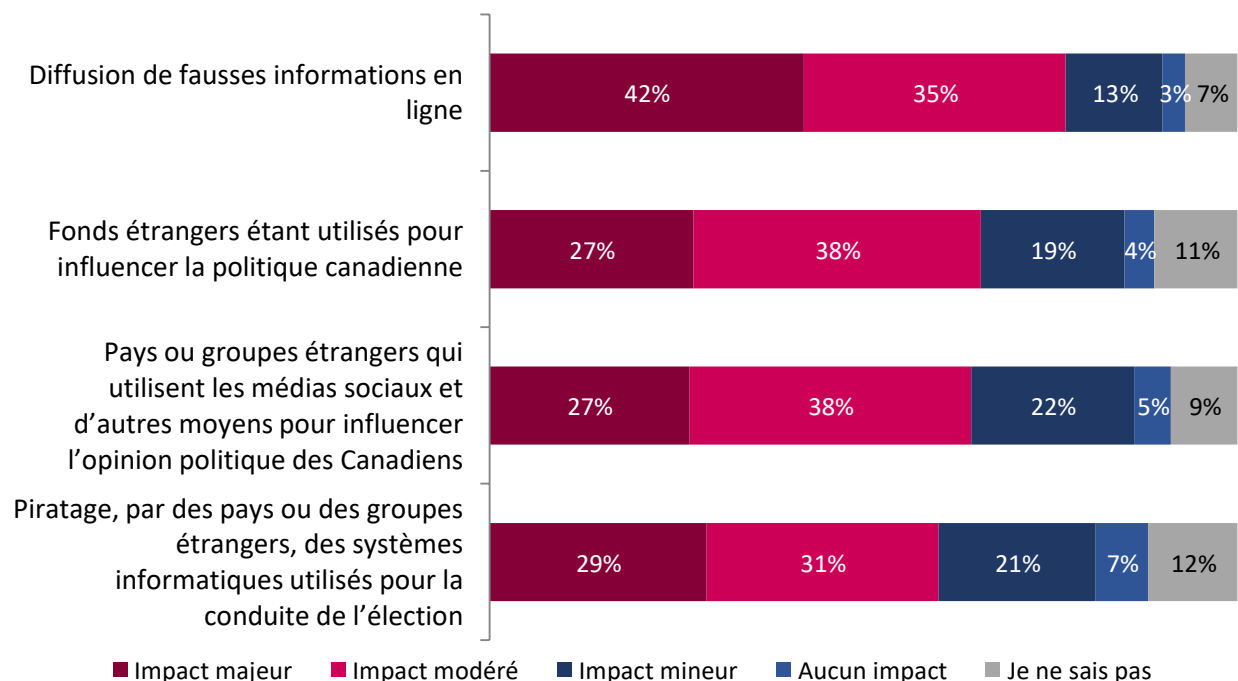
Q : D'après ce que vous avez vu ou entendu récemment, quel impact les éléments suivants pourraient-ils avoir sur le résultat de la prochaine élection?

Base : tous les répondants (n = 2 504).

Remarque 1 : À des fins de comparaison, on a réalisé le calcul de l'impact net, soit l'addition des énoncés « impact majeur » et « impact modéré ».

Remarque 2 : Comme l'énoncé « Les fonds étrangers étant utilisés pour influencer la politique canadienne » a été ajouté en avril 2022, aucune comparaison n'a été faite.

Figure 13 : Perception de l'impact d'une entrave sur le résultat de la prochaine élection fédérale (résultats détaillés d'avril 2022)



Q : D'après ce que vous avez vu ou entendu récemment, quel impact les éléments suivants pourraient-ils avoir sur le résultat de la prochaine élection?

Base : tous les répondants (n = 2 504).

Comparaison de la propension des sous-groupes à penser que « la diffusion de fausses informations en ligne » pourrait avoir un impact modéré ou majeur sur le résultat de la prochaine élection fédérale :

- Les électeurs âgés de 55 ans et plus (81 %) sont plus susceptibles de penser ainsi que ceux âgés de 35 à 54 ans (73 %).
- Les répondants qui sont intéressés par la politique (82 %) sont plus susceptibles de penser ainsi que ceux qui ne s'y intéressent pas (67 %).
- Les votants assidus (79 %) sont plus susceptibles de penser ainsi que les votants occasionnels (69 %).
- Les électeurs ayant une connaissance des compétences fédérales et provinciales (79 %) sont plus susceptibles de penser ainsi comparativement à ceux n'en ayant pas (69 %).

Fait à noter, les électeurs n'ayant aucune croyance conspirationniste (81 %) sont plus susceptibles de penser ainsi, tandis que ceux en ayant quelques-unes (74 %) le sont moins.

Comparaison de la propension des sous-groupes à penser que « les fonds étrangers étant utilisés pour influencer la politique canadienne » pourraient avoir un impact modéré ou majeur sur le résultat de la prochaine élection fédérale :

- Les hommes (68 %) sont plus susceptibles de penser ainsi que les femmes (63 %).
- Les électeurs âgés de plus de 55 ans (70 %) sont plus susceptibles de penser ainsi, tandis que ceux âgés de 18 à 34 ans (60 %) le sont moins.
- Les répondants qui sont intéressés par la politique (70 %) sont plus susceptibles de penser ainsi que ceux qui ne s’y intéressent pas (54 %).
- Les votants assidus (67 %) sont plus susceptibles de penser ainsi que les votants occasionnels (57 %).
- Les répondants ayant de fortes croyances conspirationnistes (78 %) sont plus susceptibles de penser ainsi, tandis que ceux en ayant quelques-unes ou aucune (62 %) le sont moins.

Comparaison de la propension des sous-groupes à penser que « les pays ou les groupes étrangers qui utilisent les médias sociaux et d’autres moyens pour influencer l’opinion politique des Canadiens » pourraient avoir un impact, modéré ou majeur, sur le résultat de la prochaine élection fédérale :

- Les hommes (68 %) sont plus susceptibles de penser ainsi que les femmes (60 %).
- Les électeurs âgés de plus de 55 ans (71 %) sont plus susceptibles de penser ainsi, tandis que ceux âgés de 18 à 34 ans (60 %) et de 35 à 54 ans (59 %) le sont moins.
- Les électeurs immigrants (69 %) sont plus susceptibles de penser ainsi que les électeurs non immigrants (63 %).
- Les répondants qui sont intéressés par la politique (71 %) sont plus susceptibles de penser ainsi que ceux qui ne s’y intéressent pas (49 %).
- Les votants assidus (66 %) sont plus susceptibles de penser ainsi que les votants occasionnels (57 %).
- Les répondants ayant une connaissance des compétences provinciales et fédérales (65 %) sont plus susceptibles de penser ainsi que ceux n’en ayant pas (60 %).
- Les électeurs ayant de fortes croyances conspirationnistes (73 %) sont plus susceptibles de penser ainsi, tandis que ceux n’ayant aucune croyance conspirationniste (65 %) et ceux en ayant quelques-unes (61 %) le sont moins.

Comparaison de la propension des sous-groupes à penser que « le piratage, par des pays ou des groupes étrangers, des systèmes informatiques utilisés pour la conduite de l’élection » pourrait avoir un impact modéré ou majeur sur le résultat de la prochaine élection fédérale :

- Les électeurs âgés de plus de 55 ans (67 %) sont plus susceptibles de penser ainsi, tandis que ceux âgés de 35 à 54 ans (58 %) et de 18 à 34 ans (53 %) le sont moins.
- Les électeurs du Québec (66 %) sont plus susceptibles de penser ainsi que les électeurs d’autres régions.
- Les répondants immigrants (66 %) sont plus susceptibles de penser ainsi que les répondants non immigrants (59 %).
- Les répondants qui sont intéressés par la politique (63 %) sont plus susceptibles de penser ainsi que ceux qui ne s’y intéressent pas (54 %).

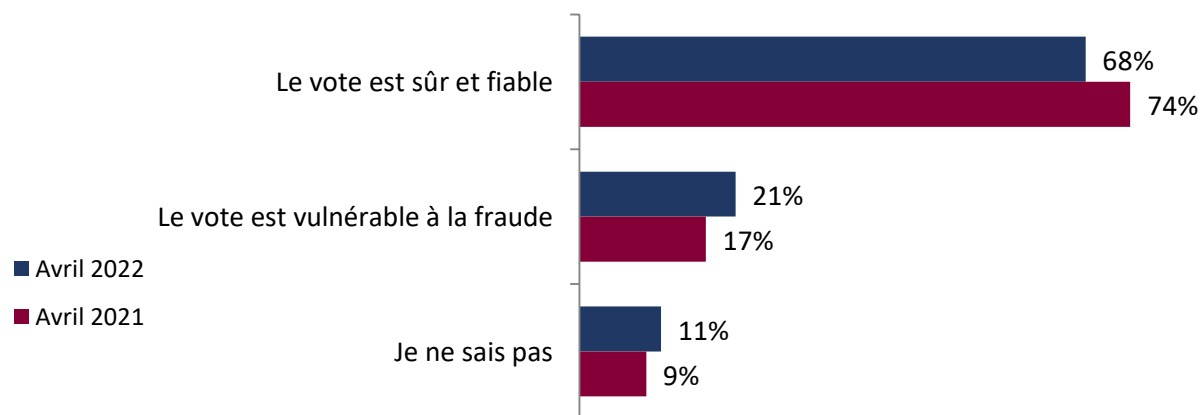
- Les répondants ayant de fortes croyances conspirationnistes (72 %) sont plus susceptibles de penser ainsi, tandis que ceux n’ayant aucune croyance conspirationniste (57 %) le sont moins.
- Les répondants estimant que les restrictions de santé publique liées à la COVID-19 dans leur région ont été raisonnables (64 %) sont plus susceptibles de penser ainsi que ceux estimant qu’elles ont été déraisonnables (53 %).

Opinion sur l’intégrité du système électoral au Canada

En avril 2022, près des deux tiers (68 %) d’un échantillon fractionné d’électeurs pensent que le système électoral au Canada est sûr et fiable, un électeur sur cinq (21 %) pense qu’il est vulnérable à la fraude, et un électeur sur dix (11 %) ne sait pas.

En comparaison avec les résultats d’avril 2021, une proportion significativement plus faible des répondants d’avril 2022 est d’accord avec l’énoncé voulant que le vote soit sûr et fiable (68 % par rapport à 74 %), et une proportion plus élevée affirme que le vote est vulnérable à la fraude (21 % par rapport à 17 %).

Figure 14 : Opinion sur le système électoral au Canada



Q : Lequel des énoncés suivants décrit le mieux votre opinion à propos du système électoral au Canada?
Base : moitié des répondants (n = 1 252).

Comparaison de la foi en la sûreté et la fiabilité du système électoral au Canada des sous-groupes suivants :

- Les hommes (73 %) sont plus susceptibles de penser que le système électoral est sûr et fiable que les femmes (64 %).
- Les électeurs âgés de 55 ans et plus (75 %) sont plus susceptibles de penser que le système électoral est sûr et fiable, tandis que ceux âgés de 35 à 54 ans (64 %) le sont moins.
- Les répondants habitant dans une région urbaine ou suburbaine (72 %) sont plus susceptibles de penser que le système électoral est sûr et fiable que ceux habitant dans une petite ville ou une région rurale (59 %).

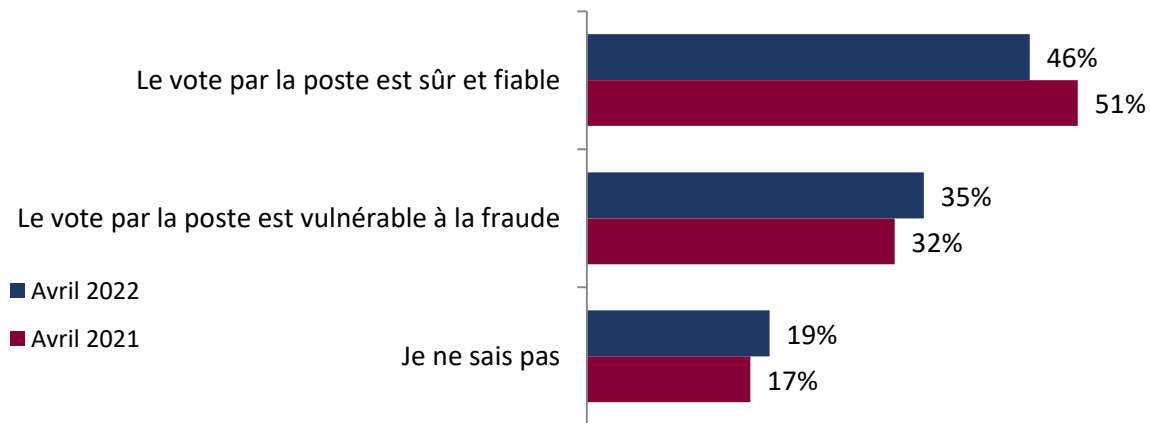
- Les répondants ayant fait au moins quelques cours universitaires (76 %) sont plus susceptibles de penser que le système électoral est sûr et fiable, tandis que ceux détenant au plus un diplôme d'études secondaires (54 %) ou ceux ayant fait quelques cours de collège ou d'école de métier (62 %) le sont moins.
- Les électeurs non autochtones (69 %) sont plus susceptibles de penser que le système électoral est sûr et fiable que les électeurs autochtones (54 %).
- Les répondants qui sont intéressés par la politique (73 %) sont plus susceptibles de penser que le système électoral est sûr et fiable que ceux qui ne s'y intéressent pas (56 %).
- Les votants assidus (73 %) sont plus susceptibles de penser que le système électoral est sûr et fiable que les votants occasionnels (49 %).
- Les répondants ayant voté à l'élection de 2021 (74 %) sont plus susceptibles de penser que le système électoral est sûr et fiable que ceux qui n'ont pas voté (52 %).
- Les répondants ayant une connaissance des compétences fédérales et provinciales (72 %) sont plus susceptibles de penser que le système électoral est sûr et fiable que ceux n'en ayant pas (55 %).
- Les électeurs n'ayant aucune croyance conspirationniste (85 %) sont plus susceptibles de penser que le système électoral est sûr et fiable, tandis que ceux ayant quelques croyances conspirationnistes (60 %) et de fortes croyances conspirationnistes (47 %) le sont moins.
- Les électeurs faisant en général confiance aux gens (82 %) sont plus susceptibles de penser que le système électoral est sûr et fiable que ceux s'en méfient (60 %).
- Les répondants estimant que les restrictions de santé publique liées à la COVID-19 dans leur région ont été raisonnables (75 %) sont plus susceptibles de penser que le système électoral est sûr et fiable que ceux estimant qu'elles ont été déraisonnables (46 %).

Opinion sur l'intégrité du vote par la poste au Canada

En avril 2022, moins de la moitié (46 %) d'un échantillon fractionné de répondants pense que le vote par la poste est sûr et fiable, tandis que le tiers (35 %) pense qu'il est vulnérable à la fraude, et un répondant sur cinq (19 %) ne sait pas.

En comparaison avec les résultats d'avril 2021, une proportion significativement plus faible des répondants d'avril 2022 est d'accord avec l'énoncé voulant que le vote par la poste soit sûr et fiable (46 % par rapport à 51 %).

Figure 15 : Opinion sur le vote par la poste



Q : Lequel des énoncés suivants décrit le mieux votre opinion à propos du vote par la poste au Canada?

Base : moitié des répondants (n = 1 252).

Comparaison de la foi en la sûreté et la fiabilité du vote par la poste des sous-groupes suivants :

- Les hommes (52 %) sont plus susceptibles de croire que le vote par la poste est sûr et fiable que les femmes (41 %).
- Les répondants ayant fait des études universitaires (53 %) sont plus susceptibles de croire que le vote par la poste est sûr et fiable, tandis que ceux détenant au plus un diplôme d'études secondaires (29 %) le sont moins.
- Les répondants non autochtones (47 %) sont plus susceptibles de croire que le vote par la poste est sûr et fiable que les répondants autochtones (28 %).
- Les répondants qui sont intéressés par la politique (51 %) sont plus susceptibles de croire que le vote par la poste est sûr et fiable que ceux qui ne s'y intéressent pas (37 %).
- Les électeurs n'ayant aucune croyance conspirationniste (64 %) sont plus susceptibles de croire que le vote par la poste est sûr et fiable, tandis que ceux ayant quelques croyances conspirationnistes (37 %) et de fortes croyances conspirationnistes (30 %) le sont moins.
- Les répondants faisant en général confiance aux gens (55 %) sont plus susceptibles de croire que le vote par la poste est sûr et fiable que ceux qui s'en méfient (42 %).
- Les répondants estimant que les restrictions de santé publique liées à la COVID-19 dans leur région ont été raisonnables (53 %) sont plus susceptibles de croire que le vote par la poste est sûr et fiable que ceux estimant qu'elles ont été déraisonnables (25 %).

Types de fraude électorale

Les électeurs devaient indiquer la fréquence à laquelle ils pensent que différents types de fraude électorale se produisent lors des élections fédérales canadiennes.

En avril 2022, semblablement aux résultats d'avril 2021, deux électeurs sur cinq (41 %) pensent que des personnes se font passer pour d'autres lors des élections fédérales canadiennes, un électeur sur dix

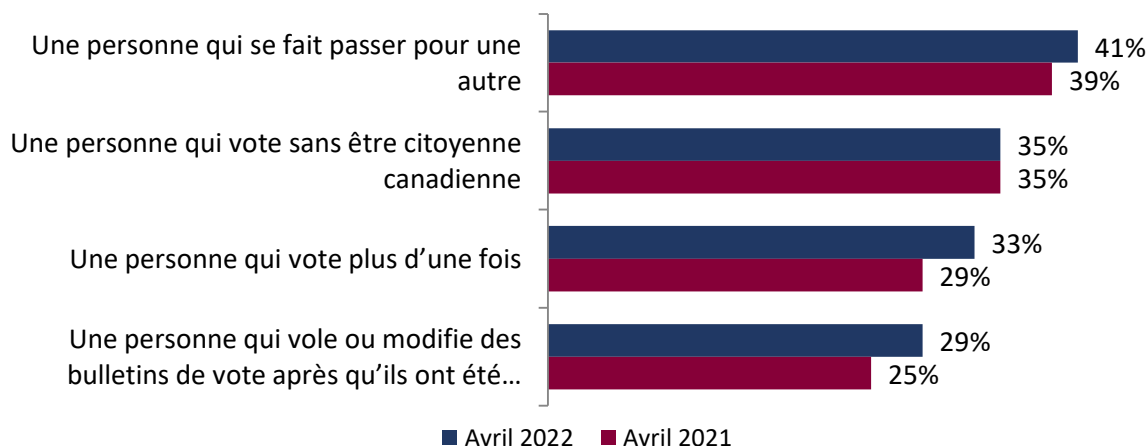
(10 %) pensant que ce type de fraude se produit souvent, et le tiers (32 %) pensant qu'il se produit parfois.

Le tiers (35 %) des électeurs pense qu'il arrive souvent (9 %) ou parfois (26 %) qu'une personne vote sans être citoyenne canadienne, et le tiers (33 %) pense qu'il arrive souvent (7 %) ou parfois (26 %) qu'une personne vote plus d'une fois. La plus faible proportion (29 %) pense que le vol ou la modification de bulletins de vote après qu'ils aient été déposés dans l'urne est un type de fraude qui se produit souvent (7 %) ou parfois (21 %).

En comparaison avec les proportions d'avril 2021, une plus grande proportion de répondants en avril 2022 affirme que les types de fraude électorale suivants se produisent souvent ou parfois :

- Une personne qui vote plus d'une fois : 33 % par rapport à 29 %.
- Une personne qui vole ou modifie des bulletins de vote après qu'ils ont été déposés dans l'urne : 29 % par rapport à 25 %.

Figure 16 : Perception de la fréquence de certains types de fraude (suivi)

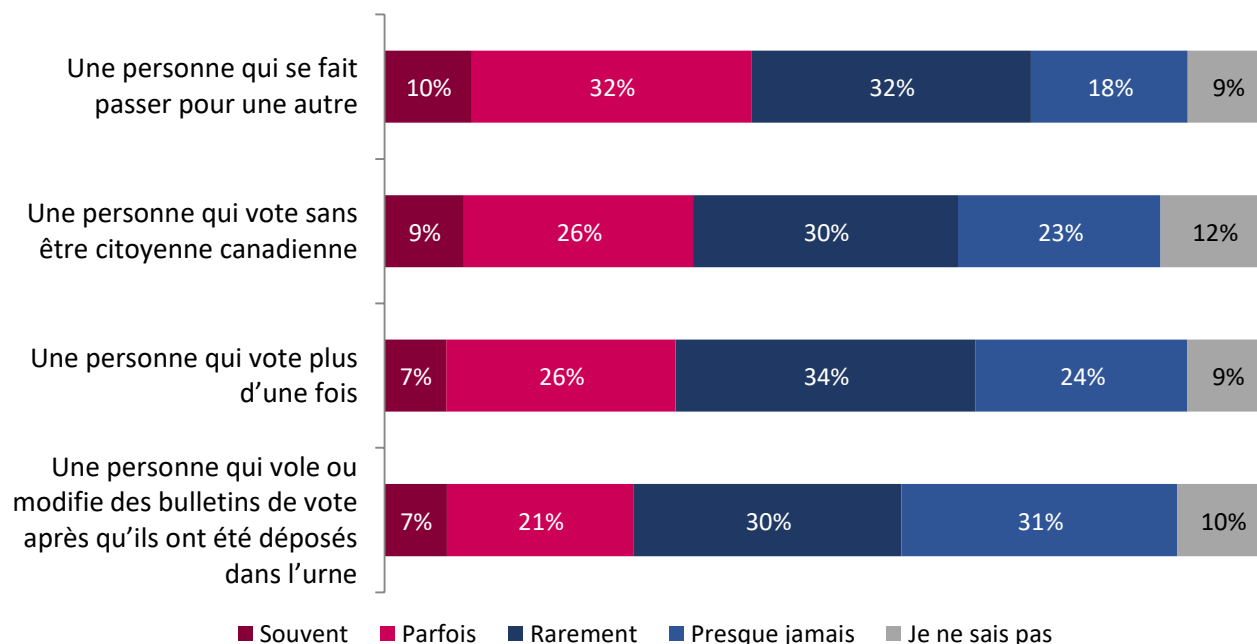


Q : En général, à quelle fréquence pensez-vous que les types de fraudes électorales suivants se produisent lors des élections fédérales canadiennes?

Base : tous les répondants (n = 2 504).

Remarque : À des fins d'analyse, la fréquence totale a été calculée en additionnant le nombre de réponses pour « souvent » et « parfois ».

Figure 17 : Perception de la fréquence de certains types de fraude (résultats détaillés d’avril 2022)



Q : En général, à quelle fréquence pensez-vous que les types de fraudes électorales suivantes se produisent lors des élections fédérales canadiennes?

Base : tous les répondants (n = 2 504).

Comparaison de la propension des sous-groupes à penser qu’il arrive souvent ou parfois qu’une « personne se fait passer pour une autre » lors des élections fédérales canadiennes :

- Les électeurs vivant au Québec (52 %) sont plus susceptibles de penser ainsi, tandis que ceux vivant en l’Ontario (38 %) et vivant en Colombie-Britannique (32 %) le sont moins.
- Les répondants habitant dans une région rurale ou une petite ville (46 %) sont plus susceptibles de penser ainsi que ceux habitant dans une région urbaine ou suburbaine (39 %).
- Les répondants détenant au plus un diplôme d’études secondaires (49 %) ou ayant fait quelques cours de collège ou d’école de métier (45 %) sont plus susceptibles de penser ainsi, tandis que ceux ayant fait au moins quelques cours universitaires (36 %) le sont moins.
- Les électeurs autochtones (54 %) sont plus susceptibles de penser ainsi que les électeurs non autochtones (41 %).
- Les votants occasionnels (48 %) sont plus susceptibles de penser ainsi que les votants assidus (39 %).
- Les personnes n’ayant pas voté en 2021 (52 %) sont plus susceptibles de penser ainsi que les personnes ayant voté en 2021 (39 %).
- Les répondants n’ayant pas de connaissance des compétences fédérales et provinciales (48 %) sont plus susceptibles de penser ainsi que ceux en ayant une connaissance (39 %).
- Les électeurs ayant de fortes croyances conspirationnistes (71 %) et ceux en ayant quelques-unes (44 %) sont plus susceptibles de penser ainsi, tandis que ceux n’ayant aucune croyance conspirationniste (27 %) le sont moins.

- Les répondants ayant tendance à se méfier des gens (48 %) sont plus susceptibles de penser ainsi que ceux faisant en général confiance aux gens (33 %).
- Les répondants estimant que les restrictions de santé publique liées à la COVID-19 dans leur région ont été déraisonnables (49 %) sont plus susceptibles de croire ainsi que ceux estimant qu'elles ont été raisonnables (40 %).

Comparaison de la propension des sous-groupes à penser qu'il arrive souvent ou parfois qu'une « personne vote sans être citoyenne canadienne » lors des élections fédérales canadiennes :

- Les électeurs habitant dans une région rurale ou une petite ville (41 %) sont plus susceptibles de penser ainsi que ceux habitant dans une région urbaine ou suburbaine (33 %).
- Les répondants détenant au plus un diplôme d'études secondaires (42 %) sont plus susceptibles de penser ainsi que ceux ayant fait quelques cours universitaires (31 %).
- Les électeurs autochtones (53 %) sont plus susceptibles de penser ainsi que les électeurs non autochtones (34 %).
- Les votants occasionnels (44 %) sont plus susceptibles de penser ainsi que les votants assidus (33 %).
- Les personnes n'ayant pas voté en 2021 (44 %) sont plus susceptibles de penser ainsi que les personnes ayant voté en 2021 (33 %).
- Les répondants n'ayant pas de connaissance des compétences provinciales et fédérales (40 %) sont plus susceptibles de penser ainsi que ceux en ayant une connaissance (34 %).
- Les électeurs ayant de fortes croyances conspirationnistes (68 %) sont plus susceptibles de penser ainsi, tandis que ceux n'ayant aucune croyance conspirationniste (21 %) le sont moins.
- Les répondants ayant tendance à se méfier des gens (41 %) sont plus susceptibles de penser ainsi que ceux faisant en général confiance aux gens (29 %).
- Les répondants estimant que les restrictions de santé publique liées à la COVID-19 dans leur région ont été déraisonnables (51 %) sont plus susceptibles de penser ainsi que ceux estimant qu'elles ont été raisonnables (32 %).

Comparaison de la propension des sous-groupes à penser qu'il arrive souvent ou parfois qu'une « personne vote plus d'une fois » lors des élections fédérales canadiennes :

- Les électeurs vivant au Québec (44 %) sont plus susceptibles de penser ainsi, tandis que les électeurs vivant en Ontario (30 %) et ceux vivant dans le Canada atlantique (26 %) le sont moins.
- Les répondants habitant dans une région rurale ou une petite ville (39 %) sont plus susceptibles de penser ainsi que ceux habitant dans une région urbaine ou suburbaine (31 %).
- Les répondants détenant au plus un diplôme d'études secondaires (43 %) ou ayant fait quelques cours de collège ou d'école de métier (37 %) sont plus susceptibles de penser ainsi, tandis que ceux ayant fait au moins quelques cours universitaires (27 %) le sont moins.
- Les électeurs autochtones (45 %) sont plus susceptibles de penser ainsi que les électeurs non autochtones (33 %).
- Les votants occasionnels (42 %) sont plus susceptibles de penser ainsi que les votants assidus (31 %).
- Les personnes n'ayant pas voté en 2021 (44 %) sont plus susceptibles de penser ainsi que les personnes ayant voté en 2021 (31 %).

- Les répondants n'ayant pas de connaissance des compétences fédérales et provinciales (38 %) sont plus susceptibles de penser ainsi que ceux en ayant une connaissance (32 %).
- Les électeurs ayant de fortes croyances conspirationnistes (64 %) sont plus susceptibles de penser ainsi, tandis que les électeurs n'ayant aucune croyance conspirationniste (20 %) le sont moins.
- Les répondants ayant tendance à se méfier des gens (40 %) sont plus susceptibles de penser ainsi que ceux faisant en général confiance aux gens (25 %).
- Les répondants estimant que les restrictions de santé publique liées à la COVID-19 dans leur région ont été déraisonnables (44 %) sont plus susceptibles de penser ainsi que ceux estimant qu'elles ont été raisonnables (31 %).

Comparaison de la propension des sous-groupes à penser qu'il arrive souvent ou parfois qu'une « personne vole ou modifie des bulletins de vote après qu'ils ont été déposés dans l'urne » lors des élections fédérales canadiennes :

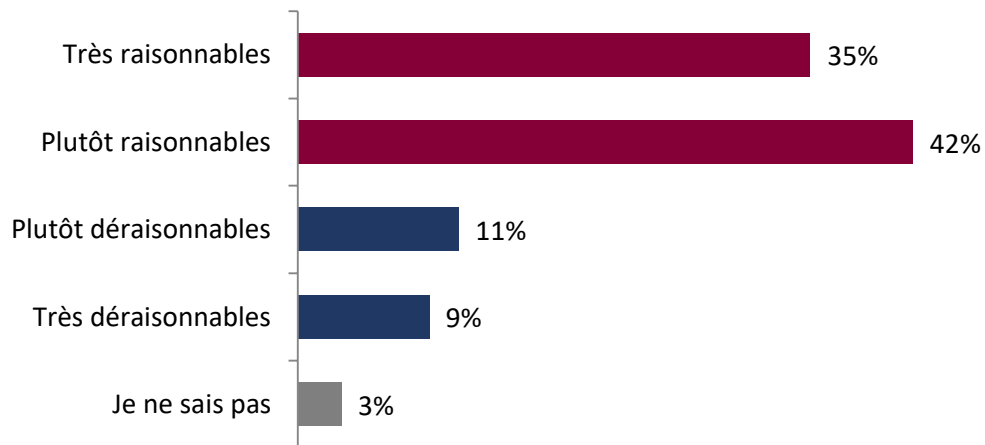
- Les femmes (31 %) sont plus susceptibles de penser ainsi que les hommes (26 %).
- Les électeurs âgés de 18 à 34 ans (36 %) sont plus susceptibles de penser ainsi que les électeurs âgés de 55 ans et plus (22 %).
- Les répondants vivant en Alberta (37 %) sont plus susceptibles de penser ainsi, tandis que ceux vivant en Colombie-Britannique (24 %) le sont moins.
- Les répondants détenant au plus un diplôme d'études secondaires (37 %) sont plus susceptibles de penser ainsi, tandis que ceux ayant fait quelques cours universitaires (24 %) le sont moins.
- Les électeurs autochtones (46 %) sont plus susceptibles de penser ainsi que les électeurs non autochtones (28 %).
- Les votants occasionnels (44 %) sont plus susceptibles de penser ainsi que les votants assidus (25 %).
- Les personnes n'ayant pas voté en 2021 (46 %) sont plus susceptibles de penser ainsi que les personnes ayant voté en 2021 (24 %).
 - Les répondants n'ayant pas de connaissance des compétences provinciales et fédérales (42 %) sont plus susceptibles de penser ainsi que ceux en ayant une connaissance (25 %).
 - Les électeurs ayant de fortes croyances conspirationnistes (65 %) sont plus susceptibles de penser ainsi, tandis que ceux n'ayant aucune croyance conspirationniste (13 %) le sont moins.
 - Les répondants ayant tendance à se méfier des gens (35 %) sont plus susceptibles de penser ainsi que ceux ayant tendance à leur faire confiance (20 %).
 - Les répondants estimant que les restrictions de santé publique liées à la COVID-19 dans leur région ont été déraisonnables (43 %) sont plus susceptibles de penser ainsi que ceux estimant qu'elles ont été raisonnables (26 %).

Opinion sur les restrictions liées à la COVID-19

En avril 2022, la majorité des électeurs canadiens (77 %) pense que les restrictions de la santé publique liées à la COVID-19 dans leur région ont été raisonnables au cours de la pandémie, dont le tiers (35 %) qui pense qu'elles ont été très raisonnables et deux électeurs sur cinq (42 %) qui pensent qu'elles ont été plutôt raisonnables. En revanche, un électeur sur dix (11 %) pense qu'elles ont été plutôt

déraisonnables, et presque la même proportion d'électeurs (9 %) pense qu'elles ont été très déraisonnables. Peu d'électeurs (3 %) ont répondu ne pas savoir.

Figure 18 : Caractère raisonnable des restrictions liées à la COVID-19



Q : En général, diriez-vous que les restrictions de santé publique liées à la COVID-19 dans votre région ont été raisonnables ou déraisonnables au cours de la pandémie?

Base : tous les répondants (n = 2 504).

Remarque : Comme il s'agit d'une nouvelle question, aucune comparaison n'a été faite.

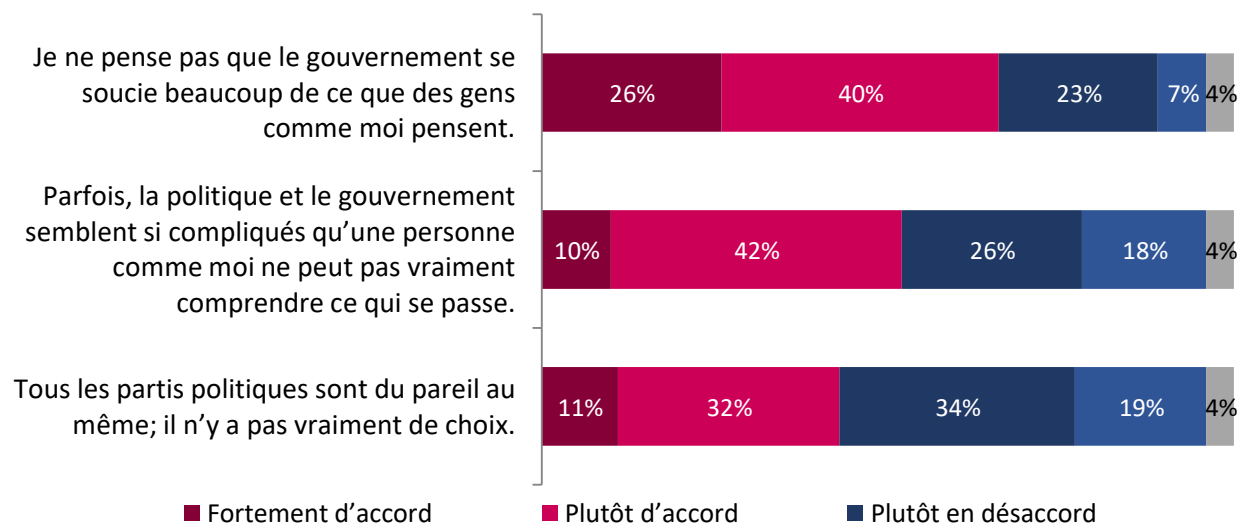
Comparaison de la propension des sous-groupes à estimer que les restrictions de la santé publique liées à la COVID-19 ont été raisonnables dans leur région :

- Les électeurs âgés de 55 ans et plus (85 %) sont plus susceptibles de penser que les restrictions de la santé publique ont été raisonnables, tandis que ceux âgés de 18 à 34 ans (68 %) le sont moins.
- Les répondants vivant dans le Canada atlantique (84 %) sont plus susceptibles de penser que les restrictions de la santé publique ont été raisonnables, tandis que ceux vivant en Alberta (71 %) le sont moins.
- Les répondants habitant dans une région urbaine ou suburbaine (79 %) sont plus susceptibles de penser que les restrictions de la santé publique ont été raisonnables que ceux habitant dans une région rurale ou une petite ville (73 %).
- Les votants assidus (80 %) sont plus susceptibles de penser que les restrictions de la santé publique ont été raisonnables que les votants occasionnels (67 %).
- Les répondants ayant voté en 2021 (80 %) sont plus susceptibles de penser que les restrictions de la santé publique ont été raisonnables que ceux n'ayant pas voté (71 %).
- Les répondants ayant une connaissance des compétences fédérales et provinciales (79 %) sont plus susceptibles de penser que les restrictions de la santé publique ont été raisonnables que ceux n'en ayant pas (72 %).
- Les électeurs n'ayant aucune croyance conspirationniste (88 %) sont plus susceptibles de penser que les restrictions de la santé publique ont été raisonnables, tandis que ceux en ayant quelques-unes (75 %) ou ceux ayant de fortes croyances conspirationnistes (58 %) le sont moins.
- Les répondants faisant en général confiance aux gens (84 %) sont plus susceptibles de penser que les restrictions de la santé publique ont été raisonnables que ceux qui sont méfiants (74 %).

Efficacité politique

En avril 2022, les deux tiers des électeurs (66 %) ne pensent pas que le gouvernement se soucie beaucoup de ce que les gens comme eux pensent : 26 % sont fortement d'accord avec cette déclaration, et 40 % sont plutôt d'accord. Environ la moitié des électeurs canadiens (52 %) sont fortement d'accord (10 %) ou plutôt d'accord (42 %) pour dire que la politique et le gouvernement semblent parfois si compliqués que des personnes comme eux ne peuvent pas comprendre ce qui se passe. Quatre électeurs sur dix (43 %) sont d'accord pour dire que tous les partis politiques sont du pareil au même et qu'ils n'offrent pas vraiment de choix, donc un sur dix (11 %) qui est fortement d'accord et le tiers (32 %) qui est plutôt d'accord.

Figure 19 : Perception de l'efficacité politique



Q : En pensant au gouvernement et à la politique au Canada, dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord avec les énoncés suivants? Base : tous les répondants (n = 2 504).

Remarque : Comme il s'agit d'une nouvelle question, aucune comparaison n'a été faite.

Comparaison de l'accord des sous-groupes avec l'énoncé voulant que le gouvernement ne se soucie pas beaucoup de ce que les gens comme eux pensent :

- Les électeurs âgés de 55 ans et plus (63 %) sont moins susceptibles d'être d'accord avec l'énoncé que les électeurs de tous les autres groupes d'âge.
- Les répondants vivant en Alberta (78 %) sont plus susceptibles d'être d'accord avec l'énoncé, tandis que ceux vivant au Québec (57 %) le sont moins.
- Les répondants ayant fait quelques cours de collège ou d'école de métier (73 %) sont plus susceptibles d'être d'accord, tandis que ceux ayant fait des études universitaires (61 %) le sont moins.
- Les répondants autochtones (77 %) sont plus susceptibles d'être d'accord que les répondants non autochtones (66 %).
- Les répondants non immigrants (67 %) sont plus susceptibles d'être d'accord que les répondants immigrants (61 %).
- Les votants occasionnels (71 %) sont plus susceptibles d'être d'accord que les votants assidus (65 %).

- Les répondants ayant de fortes croyances conspirationnistes (88 %) sont plus susceptibles d'être d'accord, tandis que ceux en ayant quelques-unes (68 %) et ceux n'ayant aucune croyance conspirationniste (55 %) le sont moins.
- Les répondants ayant tendance à se méfier des gens (72 %) sont plus susceptibles d'être d'accord avec l'énoncé que ceux faisant en général confiance aux gens (59 %).
- Les répondants estimant que les restrictions de santé publique liées à la COVID-19 dans leur région ont été déraisonnables (82 %) sont plus susceptibles d'être d'accord que ceux estimant qu'elles ont été raisonnables (63 %).

Comparaison de l'accord des sous-groupes avec l'énoncé voulant que la politique et le gouvernement semblent parfois si compliqués que des personnes comme eux ne peuvent pas vraiment comprendre ce qui se passe :

- Les femmes (57 %) sont plus susceptibles d'être d'accord que les hommes (46 %).
- Les répondants âgés de 18 à 34 ans (60 %) sont plus susceptibles d'être d'accord avec l'énoncé, tandis que ceux âgés de 55 ans et plus (46 %) le sont moins.
- Les répondants détenant au plus un diplôme d'études secondaires (62 %) sont plus susceptibles d'être d'accord, tandis que ceux ayant fait quelques cours universitaires (46 %) le sont moins.
- Les répondants autochtones (62 %) sont plus susceptibles d'être d'accord que les répondants non autochtones (51 %).
- Les répondants qui ne sont pas intéressés par la politique (65 %) sont plus susceptibles d'être d'accord que ceux qui s'y intéressent (46 %).
- Les votants occasionnels (66 %) sont plus susceptibles d'être d'accord que les votants assidus (48 %).
- Les personnes n'ayant pas voté en 2021 (61 %) sont plus susceptibles d'être d'accord que les personnes ayant voté en 2021 (49 %).
- Les répondants n'ayant pas de connaissance des compétences fédérales et provinciales (65 %) sont plus susceptibles d'être d'accord que ceux en ayant une connaissance (48 %).
- Les répondants ayant de fortes croyances conspirationnistes (69 %) et ceux en ayant quelques-unes (56 %) sont plus susceptibles d'être d'accord, tandis que ceux n'ayant aucune croyance conspirationniste (39 %) le sont moins.
- Les répondants ayant tendance à se méfier des gens (56 %) sont plus susceptibles d'être d'accord que ceux faisant en général confiance aux gens (48 %).

Comparaison de l'accord des sous-groupes avec l'énoncé voulant que tous les partis politiques soient du pareil au même et qu'il n'y ait pas vraiment de choix :

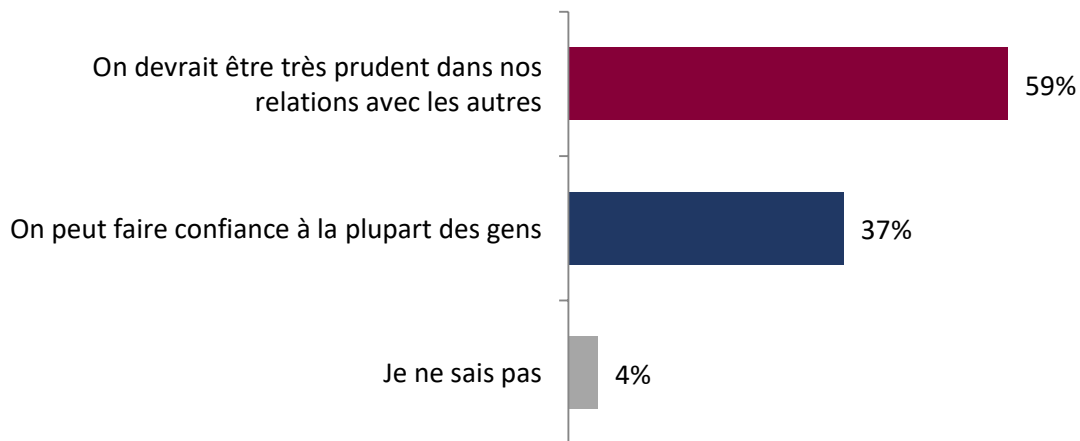
- Les répondants âgés de 18 à 34 ans (48 %) et de 35 à 54 ans (47 %) sont plus susceptibles d'être d'accord, tandis que ceux âgés de 55 ans et plus (37 %) le sont moins.
- Les répondants détenant au plus un diplôme d'études secondaires (54 %) sont plus susceptibles d'être d'accord, tandis que ceux ayant fait quelques cours universitaires (39 %) le sont moins.
- Les répondants qui ne sont pas intéressés par la politique (55 %) sont plus susceptibles d'être d'accord que ceux qui s'y intéressent (39 %).
- Les votants occasionnels (57 %) sont plus susceptibles d'être d'accord que les votants assidus (40 %).

- Les personnes n'ayant pas voté en 2021 (54 %) sont plus susceptibles d'être d'accord que les personnes ayant voté en 2021 (40 %).
- Les répondants n'ayant pas de connaissance des compétences provinciales et fédérales (57 %) sont plus susceptibles d'être d'accord que ceux en ayant une connaissance (40 %).
- Les répondants ayant de fortes croyances conspirationnistes (77 %) sont plus susceptibles d'être d'accord, tandis que ceux n'ayant aucune croyance conspirationniste (29 %) le sont moins.
- Les répondants ayant tendance à se méfier des gens (50 %) sont plus susceptibles d'être d'accord que ceux faisant en général confiance aux gens (35 %).
- Les répondants estimant que les restrictions de santé publique liées à la COVID-19 dans leur région ont été déraisonnables (57 %) sont plus susceptibles d'être d'accord que ceux estimant qu'elles ont été raisonnables (41 %).

Confiance envers les gens

La majorité des Canadiens (59 %) dit que, en général, on doit être prudent dans nos relations avec les autres, tandis que plus d'un Canadien sur trois (37 %) dit qu'on peut faire confiance à la plupart des gens.

Figure 20 : Confiance envers les gens



En général, diriez-vous qu'on peut faire confiance à la plupart des gens, ou qu'on doit être très prudent dans nos relations avec les autres?

Base : tous les répondants (n = 2 504).

Remarque : Comme il s'agit d'une nouvelle question, aucune comparaison n'a été faite.

Comparaison de la propension des sous-groupes à dire qu'on peut faire confiance à la plupart des gens :

- Les hommes (42 %) sont plus susceptibles de dire qu'on peut faire confiance à la plupart des gens que les femmes (33 %).
- Les répondants âgés de 55 ans et plus (44 %) sont plus susceptibles de dire qu'on peut faire confiance à la plupart des gens, tandis que ceux âgés de 18 à 34 ans (31 %) le sont moins.
- Les répondants ayant fait au moins quelques cours universitaires (43 %) sont plus susceptibles de dire qu'on peut faire confiance à la plupart des gens, tandis que les répondants ayant fait quelques

cours de collège ou d'école de métier (32 %) ou détenant au plus un diplôme d'études secondaires (31 %) le sont moins.

- Les répondants qui sont intéressés par la politique (41 %) sont plus susceptibles de dire qu'on peut faire confiance à la plupart des gens que ceux qui ne s'y intéressent pas (28 %).
- Les votants assidus (40 %) sont plus susceptibles de dire qu'on peut faire confiance à la plupart des gens que les votants occasionnels (27 %).
- Les répondants ayant une connaissance des compétences provinciales et fédérales (40 %) sont plus susceptibles de dire qu'on peut faire confiance à la plupart des gens que ceux n'en ayant pas (29 %).
- Les répondants n'ayant aucune croyance conspirationniste (51 %) sont plus susceptibles de dire qu'on peut faire confiance à la plupart des gens, tandis que les électeurs en ayant quelques-unes (30 %) ou ceux ayant de fortes croyances conspirationnistes (27 %) le sont moins.
- Les répondants estimant que les restrictions de santé publique liées à la COVID-19 dans leur région ont été raisonnables (41 %) sont plus susceptibles de dire qu'on peut faire confiance à la plupart des gens que ceux qui croient qu'elles ont été déraisonnables (28 %).

Croyances conspirationnistes liées au gouvernement

En avril 2022, les croyances conspirationnistes générales liées au gouvernement demeuraient similaires à celles d'avril 2021, avec moins de la moitié des répondants qui acceptaient chacune des théories présentées comme étant probablement ou tout à fait vraie. La théorie voulant que certains événements importants soient le résultat de l'activité d'un petit groupe qui manipule secrètement les événements mondiaux est la plus acceptée (41 %) : un répondant sur dix (11 %) pense qu'elle est tout à fait vraie et trois répondants sur dix (30 %) pensent qu'elle est probablement vraie. Près du tiers des répondants (32 %) pensent que des expériences portant sur de nouveaux médicaments ou de nouvelles technologies sont couramment menées sur le public à son insu (9 % affirment que cette théorie est tout à fait vraie, et 23 % affirment qu'elle est probablement vraie). Moins d'un électeur canadien sur cinq (18 %) pense que le gouvernement tente de dissimuler le lien entre les vaccins et l'autisme (5 % affirment que cette théorie est tout à fait vraie, et 13 % affirment qu'elle est probablement vraie).

Par rapport à avril 2021, des proportions similaires de répondants acceptent chacune des théories conspirationnistes comme étant vraie en avril 2022; toutefois, des proportions significativement plus faibles de répondants considèrent les trois théories conspirationnistes suivantes comme étant probablement ou tout à fait fausses :

- Certains événements importants sont le résultat de l'activité d'un petit groupe qui manipule secrètement les événements mondiaux : 47 % affirment que cette théorie est fausse en avril 2022, comparativement à 52 % en avril 2021.
- Des expériences portant sur de nouveaux médicaments ou de nouvelles technologies sont couramment menées sur le public à son insu ou sans son consentement : 58 % affirment que cette théorie est fausse en avril 2022, comparativement à 62 % en avril 2021.
- Le gouvernement tente de dissimuler le lien entre les vaccins et l'autisme : 69 % affirment que cette théorie est fausse en avril 2022, comparativement à 72 % en avril 2021.

Figure 21 : Croyances conspirationnistes (suivi)

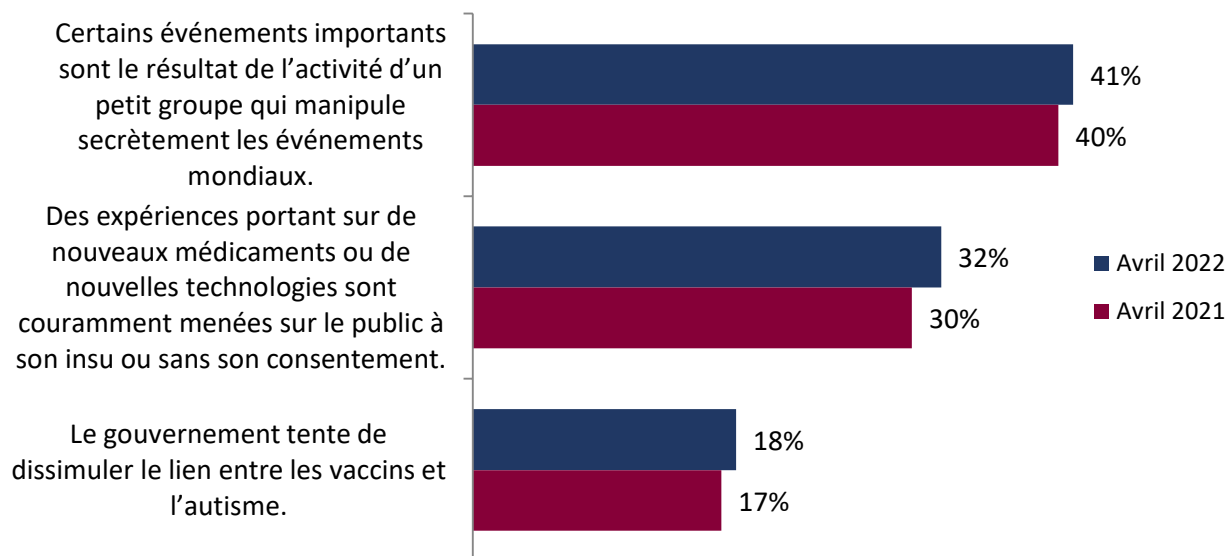
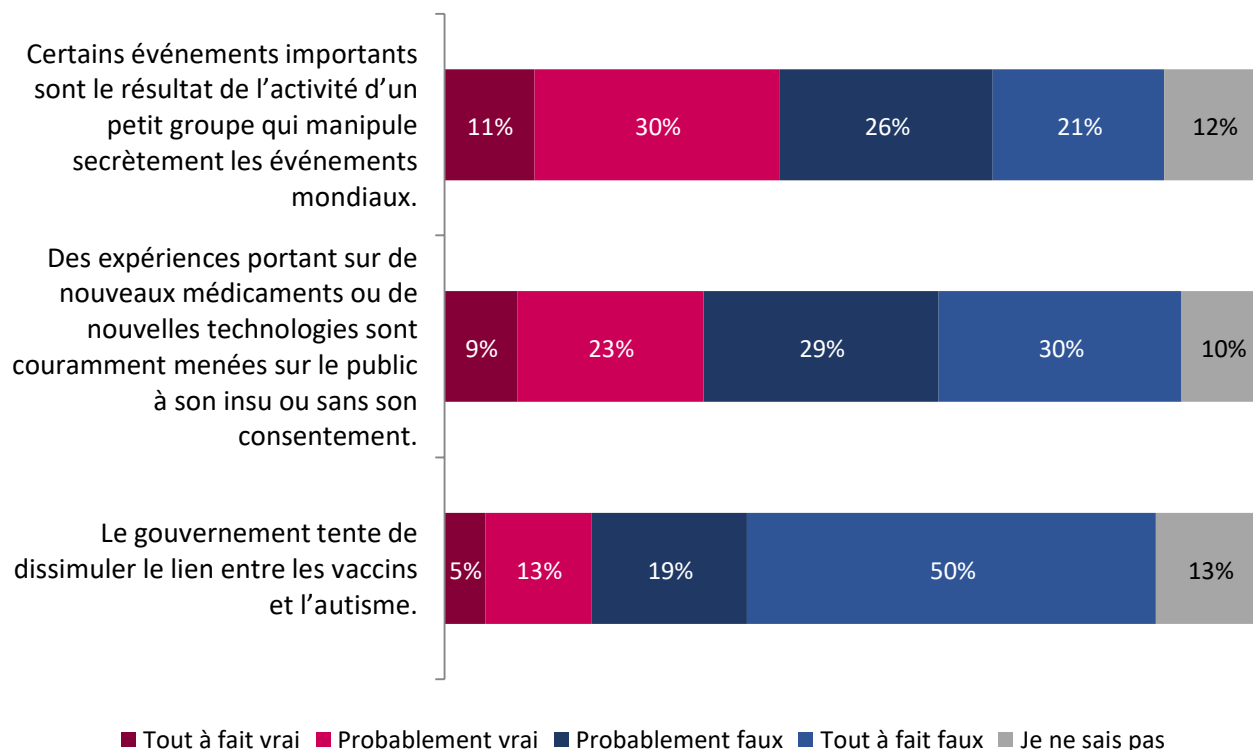


Figure 22 : Croyances conspirationnistes (résultats détaillés d'avril 2022)



Q : On entend souvent des débats sur la question de savoir si le public est informé de toute la vérité sur diverses questions importantes. Veuillez indiquer dans quelle mesure vous pensez que chaque affirmation est vraie ou fausse.
 Base : tous les répondants (n = 2 504).

Comparaison de la propension des sous-groupes à penser qu'il est tout à fait ou probablement vrai que « certains événements importants sont le résultat de l'activité d'un petit groupe qui manipule secrètement les événements mondiaux » :

- Les hommes (43 %) sont plus susceptibles d'accepter cette affirmation comme étant vraie que les femmes (39 %).
- Les répondants détenant au plus un diplôme d'études secondaires (52 %) ou ayant fait quelques cours de collège ou d'école de métier (47 %) sont plus susceptibles d'accepter cette affirmation comme étant vraie, tandis que ceux ayant fait quelques cours universitaires (33 %) le sont moins.
- Les électeurs autochtones (55 %) sont plus susceptibles d'accepter cette affirmation comme étant vraie que les électeurs non autochtones (40 %).
- Les électeurs handicapés (48 %) sont plus susceptibles d'accepter cette affirmation comme étant vraie que les électeurs non handicapés (40 %).
- Les répondants qui sont intéressés par la politique (43 %) sont plus susceptibles d'accepter cette affirmation comme étant vraie que ceux qui ne s'y intéressent pas (36 %).
- Les votants occasionnels (52 %) sont plus susceptibles d'accepter cette affirmation comme étant vraie que les votants assidus (38 %).
- Les personnes n'ayant pas voté en 2021 (49 %) sont plus susceptibles d'accepter cette affirmation comme étant vraie que les personnes ayant voté en 2021 (39 %).
- Les répondants n'ayant pas de connaissance des compétences fédérales et provinciales (53 %) sont plus susceptibles d'accepter cette affirmation comme étant vraie que ceux en ayant une connaissance (37 %).
- Les répondants ayant tendance à se méfier des gens (47 %) sont plus susceptibles d'accepter cette affirmation comme étant vraie que ceux faisant en général confiance aux gens (33 %).
- Les répondants estimant que les restrictions de santé publique liées à la COVID-19 dans leur région ont été déraisonnables (57 %) sont plus susceptibles d'accepter cette affirmation comme étant vraie que ceux estimant qu'elles ont été raisonnables (38 %).

Comparaison de la propension des sous-groupes à penser qu'il est tout à fait ou probablement vrai que des « expériences portant sur de nouveaux médicaments ou de nouvelles technologies sont couramment menées sur le public à son insu ou sans son consentement » :

- Les électeurs âgés de 18 à 34 ans (36 %) sont plus susceptibles d'accepter cette affirmation comme étant vraie, tandis que ceux âgés de 55 ans et plus (27 %) le sont moins.
- Les répondants détenant au plus un diplôme d'études secondaires (44 %) sont plus susceptibles d'accepter cette affirmation comme étant vraie, tandis que ceux qui ayant fait des études universitaires (26 %) le sont moins.
- Les électeurs autochtones (49 %) sont plus susceptibles d'accepter cette affirmation comme étant vraie que les électeurs non autochtones (30 %).
- Les votants occasionnels (46 %) sont plus susceptibles d'accepter cette affirmation comme étant vraie que les votants assidus (28 %).
- Les personnes n'ayant pas voté en 2021 (43 %) sont plus susceptibles d'accepter cette affirmation comme étant vraie que les personnes ayant voté en 2021 (28 %).

- Les répondants n'ayant pas de connaissance des compétences fédérales et provinciales (48 %) sont plus susceptibles d'accepter cette affirmation comme étant vraie que ceux en ayant une connaissance (27 %).
- Les répondants ayant tendance à se méfier des gens (37 %) sont plus susceptibles d'accepter cette affirmation comme étant vraie que ceux faisant en général confiance aux gens (24 %).
- Les répondants estimant que les restrictions de santé publique liées à la COVID-19 dans leur région ont été déraisonnables (50 %) sont plus susceptibles d'accepter cette affirmation comme étant vraie que ceux estimant qu'elles ont été raisonnables (28 %).

Comparaison de la propension des sous-groupes à penser qu'il est tout à fait ou probablement vrai que le « gouvernement tente de dissimuler le lien entre les vaccins et l'autisme » :

- Les électeurs âgés de 18 à 34 ans (23 %) et de 35 à 54 ans (22 %) sont plus susceptibles d'accepter cette affirmation comme étant vraie, tandis que ceux âgés de 55 ans et plus (12 %) le sont moins.
- Les électeurs vivant en Ontario (21 %) sont plus susceptibles d'accepter cette affirmation comme étant vraie, tandis que ceux vivant au Québec (13 %) le sont moins.
- Les répondants détenant au plus un diplôme d'études secondaires (25 %) sont plus susceptibles d'accepter cette affirmation comme étant vraie, tandis que ceux qui ayant fait quelques cours universitaires (15 %) le sont moins.
- Les électeurs autochtones (30 %) sont plus susceptibles d'accepter cette affirmation comme étant vraie que les électeurs non autochtones (17 %).
- Les électeurs immigrants (23 %) sont plus susceptibles d'accepter cette affirmation comme étant vraie que les électeurs non immigrants (17 %).
- Les votants occasionnels (34 %) sont plus susceptibles d'accepter cette affirmation comme étant vraie que les votants assidus (14 %).
- Les personnes n'ayant pas voté en 2021 (27 %) sont plus susceptibles d'accepter cette affirmation comme étant vraie que les personnes ayant voté en 2021 (15 %).
- Les répondants n'ayant pas de connaissance des compétences provinciales et fédérales (32 %) sont plus susceptibles d'accepter cette affirmation comme étant vraie que ceux en ayant une connaissance (14 %).
- Les répondants ayant tendance à se méfier des gens (21 %) sont plus susceptibles d'accepter cette affirmation comme étant vraie que ceux ayant tendance à leur faire confiance (14 %).
- Les répondants estimant que les restrictions de santé publique liées à la COVID-19 dans leur région ont été déraisonnables (35 %) sont plus susceptibles d'accepter cette affirmation comme étant vraie que ceux estimant que les restrictions ont été raisonnables (14 %).

Les répondants sont classés en trois catégories : ceux ayant de fortes croyances conspirationnistes, ceux qui en ont quelques-unes, et ceux qui n'en ont aucune. Les répondants qui ont accepté tous les énoncés susmentionnés comme étant probablement vrais ou qui ont accepté deux de ces énoncés comme étant tout à fait vrais sont définis comme ayant de fortes croyances conspirationnistes. Ceux qui ont rejeté tous ces énoncés en affirmant qu'ils étaient probablement ou tout à fait faux entrent dans la catégorie des répondants n'ayant aucune croyance conspirationniste. Tous les autres sont définis comme ayant quelques croyances conspirationnistes. Selon cette définition, 15 % des répondants d'avril 2022 ont de

fortes croyances conspirationnistes, 47 % ont quelques croyances conspirationnistes, et 38 % n'ont aucune croyance conspirationniste.

Annexes

Annexe 1 : Méthodologie quantitative

La présente recherche quantitative a été réalisée au moyen de sondages en ligne à l'aide d'un système d'entrevue Web assistée par ordinateur.

En tant que membre du Conseil de recherche et d'intelligence marketing canadien (CRIC), Léger applique les lignes directrices les plus rigoureuses en matière de recherche quantitative. Le sondage a été réalisé dans le respect des normes du gouvernement du Canada pour la recherche sur l'opinion publique (série D, recherche quantitative).

On a assuré aux répondants que la participation était volontaire, confidentielle et anonyme. Comme dans toutes les études menées par Léger, tout renseignement permettant d'identifier les participants a été retiré des données, conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

Le questionnaire se trouve à l'annexe A2.

Procédure d'échantillonnage

Léger a réalisé un sondage auprès d'un panel en ligne formé d'adultes canadiens. Au total, 2 504 personnes y ont répondu. La distribution exacte est présentée à la prochaine section. La sélection des participants s'est faite de façon aléatoire à partir du panel en ligne Leo de Léger.

Léger possède et gère un panel en ligne de plus de 400 000 Canadiens de partout au pays. Un panel en ligne se compose d'internautes choisis selon différentes variables sociodémographiques. La majorité des membres (61 %) ont été recrutés aléatoirement au téléphone dans les dix dernières années, de sorte que la composition du panel représente assez bien la population canadienne actuelle selon de nombreux facteurs démographiques.

Collecte des données

Le sondage s'est déroulé du 25 avril au 4 mai 2022. Le taux de participation au sondage a été de 15 pour cent. Un essai préliminaire de 49 entrevues a été réalisé le 26 avril 2022.

Pour assurer la qualité des données de chaque sous-groupe, un échantillon composé de 2 504 personnes habiles à voter de partout au pays a été sondé.

Comme un échantillon provenant d'un panel en ligne n'est pas probabiliste en soi, il est impossible de calculer la marge d'erreur pour ce sondage. Les répondants ont été choisis parmi les volontaires et les personnes inscrites pour participer à des sondages en ligne. Il est statistiquement impossible d'extrapoler les résultats de tels sondages à la population cible. Les données ont été pondérées pour refléter la composition démographique de la population cible. Puisque l'échantillon est composé à partir de personnes qui se sont elles-mêmes portées volontaires, il n'est pas possible de calculer les erreurs d'échantillonnage.

Léger s'est basé sur les données du Recensement du Canada de 2016 de Statistique Canada pour pondérer les résultats du sondage en fonction de l'âge et du genre dans chaque région.

Le tableau suivant présente la distribution géographique des répondants. L'échantillon de référence visait à représenter autant que possible la distribution réelle de la population canadienne.

Tableau A1 : Distribution géographique des répondants

Région	Nombre de répondants
Atlantique	350
Québec	401
Ontario	701
Prairies	349
Alberta	343
Colombie-Britannique	327
Territoires du Nord-Ouest	33
Total	2 504

Taux de participation

Le taux de participation global est de 15 %.

Le calcul du taux de participation est présenté ci-après. Le taux de réponse global est de 16 %. Ce chiffre est calculé à partir de la formule suivante : $\text{taux de participation} / \text{taux de réponse} = R \div (U + IS + R)$. Le tableau ci-dessous présente le calcul en détail.

Tableau A2 : Calcul du taux de participation

Cas non valides	74
Invitation envoyée par erreur à une personne qui ne correspondait pas au profil recherché	74
Adresse courriel incomplète ou manquante	0
Cas en suspens (U)	17 935
Messages retournés	11
Invitation par courriel laissée sans réponse	17 924
Cas admissibles sans réponse (IS)	163
Absence de réponse	0
Refus	51
Barrière linguistique	0
Répondant choisi non disponible (maladie; congé; vacances; autre)	0
Interruption anticipée	112
Unité répondante (R)	3 111
Rejet – quota atteint	943
Sondage rempli rejeté pour d'autres motifs	0
Sondage réalisé	2 168
Répondants potentiels (U + IS + R)	21 209

Les taux de participation pour les sondages en ligne se situent généralement entre 20 % et 30 %. Un taux de 15 pour cent peut paraître bas, mais compte tenu de la courte période allouée à la réalisation du sondage, nous avons dû envoyer plus d’invitations aux membres du panel pour atteindre nos objectifs, ce qui a eu un effet sur le taux de participation. Le taux de participation est similaire à celui de la première vague réalisée en 2021.

Échantillon pondéré et non pondéré

Nous avons effectué une comparaison de base entre la taille de l’échantillon pondéré et non pondéré pour vérifier s’il est possible qu’un taux de réponse moins élevé chez certains sous-groupes démographiques entraîne un biais de non-réponse (voir les tableaux suivants).

Le tableau ci-dessous présente la distribution géographique des répondants, avant et après la pondération des données. La pondération a permis de corriger quelques écarts attribuables aux quotas qui ont dû être appliqués pour certaines régions, comme le Canada atlantique et les Prairies, afin d’avoir un échantillon de taille suffisante dans ces régions. Par exemple, le poids des données pour ces régions est légèrement réduit, et celui du Québec et de l’Ontario, légèrement augmenté.

Tableau A3 : Distribution des échantillons pondéré et non pondéré selon la province

Région	Échantillon non pondéré	Échantillon pondéré
Atlantique	350	168
Québec	401	576
Ontario	701	967
Prairies	349	161
Alberta	343	278
Colombie-Britannique	327	348
Territoires du Nord-Ouest	33	7
Total	2 504	2 504

Les tableaux suivants présentent la distribution démographique des répondants en fonction du genre et de l’âge.

Pour ce qui est du genre, on peut remarquer que la pondération a permis d’ajuster légèrement la proportion d’hommes et de femmes. Ces ajustements de pondération sont mineurs, et il n’y a aucune raison de croire que les petits écarts observés dans l’échantillon réel pourraient avoir entraîné un biais de non-réponse.

Tableau A4 : Distribution de l’échantillon pondéré et non pondéré selon le genre

Genre	Échantillon non pondéré	Échantillon pondéré
Hommes	1 250	1 220
Femmes	1 243	1 275
Total	2 504	2 504

Pour ce qui est de la distribution en fonction de l'âge, la pondération a aussi corrigé quelques écarts mineurs. La distribution réelle de l'échantillon suit généralement celle de la population réelle. Dans ce cas-ci, il est peu probable que la distribution de l'échantillon ait causé un biais de non-réponse pour un groupe d'âge en particulier. Comme les écarts étaient très minimes, la pondération a permis de corriger le poids des données sans qu'il soit nécessaire de faire d'autres manipulations.

Tableau A5 : Distribution de l'échantillon pondéré et non pondéré selon le groupe d'âge

Âge	Échantillon non pondéré	Échantillon pondéré
18 à 34 ans	583	668
35 à 54 ans	963	806
55 ans et plus	958	1 030
Total	2 504	2 504

Rien dans les données ne laisse croire qu'une distribution différente des âges ou du genre avant la pondération aurait changé les résultats du sondage de façon significative. Les facteurs de pondération relativement faibles (voir ci-après) et les écarts entre les réponses des différents sous-groupes suggèrent que la qualité des données n'a pas souffert. La pondération a permis de corriger le déséquilibre initial pour permettre l'analyse des données sans qu'il soit nécessaire de faire d'autres manipulations.

Les facteurs de pondération appliqués à la base de données en fonction du profil du répondant figurent dans les tableaux suivants.

Tableau A6 : Facteur de pondération en fonction du profil

Genre	Province	Âge	Pondération
Hommes	Colombie-Britannique ou Territoires	18 à 24 ans	0,7036
		25 à 34 ans	1,2050
		35 à 44 ans	1,1420
		45 à 54 ans	1,0586
		55 à 64 ans	1,1747
		65 ans et plus	1,6115
	Alberta	18 à 24 ans	0,6049
		25 à 34 ans	1,0033
		35 à 44 ans	1,0819
		45 à 54 ans	0,9115
		55 à 64 ans	0,8983
		65 ans et plus	0,9914
	Manitoba ou Saskatchewan	18 à 24 ans	0,3823
		25 à 34 ans	0,5589
		35 à 44 ans	0,5456
		45 à 54 ans	0,4782
		55 à 64 ans	0,5303
		65 ans et plus	0,6584
Ontario	18 à 24 ans	2,1192	

		25 à 34 ans	3,3074	
		35 à 44 ans	2,9929	
		45 à 54 ans	2,9760	
		55 à 64 ans	3,2772	
		65 ans et plus	4,0270	
	Québec	18 à 24 ans	1,0850	
		25 à 34 ans	1,7944	
		35 à 44 ans	1,8835	
		45 à 54 ans	1,7539	
		55 à 64 ans	2,0655	
	Canada atlantique	65 ans et plus	2,6936	
		18 à 24 ans	0,3232	
		25 à 34 ans	0,4643	
		35 à 44 ans	0,4638	
		45 à 54 ans	0,5166	
	Femmes	Colombie-Britannique ou Territoires	55 à 64 ans	0,6304
			65 ans et plus	0,8496
			18 à 24 ans	0,6627
			25 à 34 ans	1,1949
35 à 44 ans			1,1755	
Alberta		45 à 54 ans	1,1361	
		55 à 64 ans	1,2613	
		65 ans et plus	1,8419	
		18 à 24 ans	0,5662	
		25 à 34 ans	1,0078	
Manitoba ou Saskatchewan		35 à 44 ans	1,0900	
		45 à 54 ans	0,9042	
		55 à 64 ans	0,9135	
		65 ans et plus	1,1221	
		18 à 24 ans	0,3501	
Ontario		25 à 34 ans	0,5518	
		35 à 44 ans	0,5532	
		45 à 54 ans	0,4834	
		55 à 64 ans	0,5437	
	65 ans et plus	0,7759		
Québec	18 à 24 ans	1,9659		
	25 à 34 ans	3,2647		
		35 à 44 ans	3,1814	
		45 à 54 ans	3,1905	
		55 à 64 ans	3,4634	
		65 ans et plus	4,8329	
		18 à 24 ans	1,0393	
		25 à 34 ans	1,7768	

		35 à 44 ans	1,8885
		45 à 54 ans	1,7373
		55 à 64 ans	2,1039
		65 ans et plus	3,1964
	Canada atlantique	18 à 24 ans	0,2995
		25 à 34 ans	0,4650
		35 à 44 ans	0,4964
		45 à 54 ans	0,5484
		55 à 64 ans	0,6678
		65 ans et plus	0,9837

Tableau A7 : Facteur de pondération en fonction de la province et du territoire

Profil	Pondération
Colombie-Britannique	13,8783
Alberta	11,0950
Saskatchewan	2,9165
Manitoba	3,4955
Ontario	38,5984
Québec	23,0182
Nouveau-Brunswick	2,1532
Nouvelle-Écosse	2,6997
Île-du-Prince-Édouard	0,4218
Terre-Neuve	1,4340
Territoires du Nord-Ouest	0,1044
Yukon	0,1080
Nunavut	0,0770

Annexe 2 : Questionnaire

Sondage de suivi sur des enjeux électoraux – 2^e vague

Veillez, s’il vous plaît, choisir la langue dans laquelle vous souhaitez répondre au sondage.

- English/Anglais
- French/Français

Nous vous remercions d’accepter de participer à ce court sondage réalisé par Léger pour le compte d’Élection Canada. Ce sondage vise à comprendre votre opinion honnête sur la confiance dans les élections et les autres institutions au Canada. Ce sondage ne devrait pas prendre plus de 8 minutes à remplir. La participation au sondage est volontaire et vos réponses demeureront strictement confidentielles.

Tout renseignement personnel recueilli est sujet à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et sera traité en toute confidentialité. En participant à ce sondage, vous consentez à ce que vos réponses soient utilisées à des fins statistiques et de recherche. En aucun cas Élections Canada n’utilisera vos réponses afin de vous identifier, et aucune des opinions exprimées ne vous sera attribuée personnellement. La base de données de toutes les réponses est anonyme, mais elle pourrait être transmise à des chercheurs externes à la stricte condition qu’aucun renseignement personnel ne soit diffusé ou rendu public.

Cliquez [<ici>](#) si vous souhaitez contacter Élections Canada pour vérifier l’authenticité de ce sondage.

Pour en savoir plus sur la politique de confidentialité de Léger, cliquez [<ici>](#).

1. Citizen

Êtes-vous citoyen(ne) canadien(ne)?

- 01. Oui
- 02. Non [METTRE FIN]

2. YOB

En quelle année êtes-vous né(e)?

Noter l’année : [NOMBRE]

99. Je préfère ne pas répondre [METTRE FIN]

[Si Q2>=2005, METTRE FIN]

[Afficher si Q2=2004]

3. Eighteen

Avez-vous 18 ans?

- 01. Oui
- 02. Non [METTRE FIN]

4. ProvTerr

Dans quelle province ou quel territoire vivez-vous?

- 01. Alberta
- 02. Colombie-Britannique
- 03. Manitoba
- 04. Nouveau-Brunswick
- 05. Terre-Neuve-et-Labrador
- 06. Territoires du Nord-Ouest
- 07. Nouvelle-Écosse
- 08. Nunavut
- 09. Ontario
- 10. Île-du-Prince-Édouard
- 11. Québec
- 12. Saskatchewan
- 13. Yukon
- 14. J'habite en dehors du Canada [METTRE FIN]

5. Gender

Pour les fins de ce sondage, pourriez-vous s'il vous plaît fournir votre genre?

- 01. Femme
- 02. Homme
- 96. Ou autre, veuillez préciser : [TEXTE]
- 99. Je préfère ne pas répondre

6. MainNews

En général, laquelle de ces sources médiatiques est votre principale source d'information?

[ORDRE ALÉATOIRE : 01-07]

- 01. Les journaux ou les magazines imprimés
- 02. Les sites Web d'actualités ou les applications en ligne
- 03. La télévision
- 04. La radio
- 05. Les médias sociaux : surtout les publications de mes amis ou de membres de ma famille
- 06. Les médias sociaux : surtout des publications d'organismes de presse ou de journalistes
- 07. Autres contenus d'information en ligne (vidéos, podcasts, influenceurs)
- 96. Autre. Veuillez spécifier : [TEXTE]

- 97. Aucune, je ne suis pas les nouvelles
- 98. Je ne sais pas/Refus de répondre

7. Polinterest

En règle générale, dans quelle mesure êtes-vous intéressé(e) par la politique?

- 01. Très intéressé(e)
- 02. Plutôt intéressé(e)
- 03. Peu intéressé(e)
- 04. Pas du tout intéressé(e)
- 98. Je ne sais pas

[Alterner KnowProvPowers et KnowFedPowers]

8. KnowProvPowers

À votre connaissance, de quel palier de gouvernement relève en premier lieu l'éducation?

- 01. Gouvernement fédéral
- 02. Gouvernement provincial
- 03. Gouvernement municipal
- 98. Je ne sais pas

9. KnowFedPowers

À votre connaissance, de quel palier de gouvernement relève en premier lieu la défense?

- 01. Gouvernement fédéral
- 02. Gouvernement provincial
- 03. Gouvernement municipal
- 98. Je ne sais pas

10. Confidence

Dans quelle mesure faites-vous confiance aux institutions canadiennes suivantes?

[GRILLE]

[RANGÉES; ORDRE ALÉATOIRE]

- a. Le gouvernement provincial
- b. Le gouvernement fédéral
- c. La police
- d. Les grandes entreprises/sociétés
- e. Élections Canada
- f. Les médias
- g. Les plateformes de médias sociaux

[COLONNES]

- 01. Beaucoup confiance
- 02. Assez confiance
- 03. Peu confiance
- 04. Pas confiance
- 98. Je ne sais pas

11. GEfairness

En pensant aux élections fédérales en général, dans quelle mesure diriez-vous qu'Élections Canada gère les élections de façon équitable ou inéquitable?

- 01. Très équitable
- 02. Plutôt équitable
- 03. Plutôt inéquitable
- 04. Très inéquitable
- 98. Je ne sais pas

[SI GEfairness = 03, 04]

12. ReasonUnfair

Avez-vous une raison particulière de penser qu'Élections Canada gère les élections de façon inéquitable?

[QUESTION OUVERTE]

- 97. Aucune raison particulière
- 98. Je ne sais pas
- 99. Je préfère ne pas répondre

13. TrustElectionChanges

[Échantillon fractionné : A et B]

A. Dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord avec l'énoncé suivant?

Si le gouvernement propose des changements à la manière dont les élections fédérales se déroulent, c'est probable qu'il essaie de rendre le processus de vote plus facile ou plus équitable pour tous les Canadiens.

- 01. Fortement d'accord
- 02. Plutôt d'accord
- 03. Plutôt en désaccord
- 04. Fortement en désaccord
- 98. Je ne sais pas

B. Dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord avec l'énoncé suivant?

Si Élections Canada propose des changements à la manière dont les élections fédérales se déroulent, c'est probable qu'il essaie de rendre le processus de vote plus facile ou plus équitable pour tous les Canadiens.

- 01. Fortement d'accord
- 02. Plutôt d'accord
- 03. Plutôt en désaccord
- 04. Fortement en désaccord
- 98. Je ne sais pas

14. EVIC

Lorsqu'il y a une élection fédérale, Élections Canada envoie par la poste à chaque électeur inscrit une carte d'information de l'électeur indiquant où et quand voter. Mais vous avez peut-être l'habitude de recevoir des documents tels que les états de compte bancaire par voie électronique, par courriel ou sur un site Web.

Si vous aviez l'option, choisiriez-vous de recevoir votre carte d'information de l'électeur par voie électronique plutôt que par la poste?

- 01. Oui
- 02. Non
- 98. Je ne sais pas

15. InterferenceImpact

D'après ce que vous avez vu ou entendu récemment, quel impact les éléments suivants pourraient-ils avoir sur le résultat de la prochaine élection?

[GRILLE]

[RANGÉES; ORDRE ALÉATOIRE LES ÉLÉMENTS a à d]

- a. Le piratage, par des pays ou des groupes étrangers, des systèmes informatiques utilisés pour la conduite de l'élection.
- b. Les pays ou les groupes étrangers qui utilisent les médias sociaux et d'autres moyens pour influencer l'opinion politique des Canadiens.
- c. La diffusion de fausses informations en ligne.
- d. Les fonds étrangers étant utilisés pour influencer la politique canadienne.

[COLONNES]

- 01. Impact majeur
- 02. Impact modéré
- 03. Impact mineur
- 04. Aucun impact

98. Je ne sais pas

16. FraudPerception

[ÉCHANTILLON FRACTIONNÉ : A ET B]

A. Lequel des énoncés suivants décrit le mieux votre opinion à propos du système électoral au Canada?

[ALTERNER 01 et 02]

01. Le vote est vulnérable à la fraude

02. Le vote est sûr et fiable

98. Je ne sais pas

B. Lequel des énoncés suivants décrit le mieux votre opinion à propos du vote par la poste au Canada?

[ALTERNER 01 et 02]

01. Le vote par la poste est vulnérable à la fraude

02. Le vote par la poste est sûr et fiable

98. Je ne sais pas

17. FraudFrequency

En général, à quelle fréquence pensez-vous que les types de fraude électorale suivants se produisent lors des élections fédérales canadiennes?

[GRILLE]

[RANGÉES; ALTERNER]

a. Une personne qui vote sans être citoyenne canadienne

b. Une personne qui vote plus d'une fois

c. Une personne qui vole ou modifie des bulletins de vote après qu'ils ont été déposés dans l'urne

d. Une personne qui se fait passer pour une autre

[COLONNES]

01. Souvent

02. Parfois

03. Rarement

04. Presque jamais

98. Je ne sais pas

18. CovidRestriction

En général, diriez-vous que les restrictions de santé publique liées à la COVID-19 dans votre région ont été raisonnables ou déraisonnables au cours de la pandémie?

01. Très raisonnables
02. Plutôt raisonnables
03. Plutôt déraisonnables
04. Très déraisonnables
98. Je ne sais pas

19. PoliticalEfficacy

En pensant au gouvernement et à la politique au Canada, dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord avec les énoncés suivants?

[Grille]

[Rangées; ordre aléatoire]

- a. Tous les partis politiques sont du pareil au même; il n'y a pas vraiment de choix.
- b. Je ne pense pas que le gouvernement se soucie beaucoup de ce que des gens comme moi pensent.
- c. Parfois, la politique et le gouvernement semblent si compliqués qu'une personne comme moi ne peut pas vraiment comprendre ce qui se passe.

[Colonnes]

01. Fortement d'accord
02. Plutôt d'accord
03. Plutôt en désaccord
04. Fortement en désaccord
98. Je ne sais pas

20. TrustPeople

En général, diriez-vous qu'on peut faire confiance à la plupart des gens, ou qu'on doit être très prudent dans nos relations avec les autres?

01. On peut faire confiance à la plupart des gens
02. On devrait être très prudent dans nos relations avec les autres
98. Je ne sais pas

21. ConspiracyBeliefs

On entend souvent des débats sur la question de savoir si le public est informé de toute la vérité sur diverses questions importantes. Veuillez indiquer dans quelle mesure vous pensez que chaque affirmation est vraie ou fausse.

[GRILLE]

[RANGÉES; ORDRE ALÉATOIRE]

- a. Certains événements importants sont le résultat de l'activité d'un petit groupe qui manipule secrètement les événements mondiaux.

- b. Des expériences portant sur de nouveaux médicaments ou de nouvelles technologies sont couramment menées sur le public à son insu ou sans son consentement.
- c. Le gouvernement tente de dissimuler le lien entre les vaccins et l'autisme.

[COLONNES]

- 01. Tout à fait vrai
- 02. Probablement vrai
- 03. Probablement faux
- 04. Tout à fait faux
- 98. Je ne sais pas

22. Area

Lequel des énoncés suivants décrit le mieux la région où vous habitez?

- 01. Région urbaine ou suburbaine
- 02. Région rurale ou petite ville
- 99. Je préfère ne pas répondre

23. Education

Quel est le niveau d'études le plus élevé que vous avez atteint?

- 01. Une partie de l'école primaire
- 02. Niveau primaire terminé
- 03. Une partie de l'école secondaire
- 04. Diplôme d'études secondaires
- 05. Quelques cours de collège/formation professionnelle/école de métier/cours commercial/Cégep
- 06. Diplôme au collège/formation professionnelle/école de métier/cours commercial/Cégep
- 07. Quelques cours universitaires (aucun grade ou diplôme obtenu)
- 08. Diplôme universitaire de premier cycle (diplôme ou baccalauréat)
- 09. Études supérieures ou postdoctorales/école professionnelle (maîtrise, doctorat ou autre diplôme professionnel)
- 96. Autre. Veuillez préciser : [TEXTE]
- 98. Je ne sais pas
- 99. Je préfère ne pas répondre

24. Employment

Laquelle des situations suivantes décrit le mieux votre situation d'emploi actuelle?

- 01. Employé(e) à temps plein, c'est-à-dire 35 heures ou plus par semaine
- 02. Employé(e) à temps partiel, c'est-à-dire moins de 35 heures par semaine
- 03. Travailleur autonome
- 04. Ne travaille pas en ce moment à cause des restrictions liées à la COVID-19

- 05. Sans emploi, mais à la recherche d'un emploi
- 06. Étudiant(e)
- 07. Formation professionnelle (p. ex., formation d'apprenti)
- 08. À la retraite
- 09. Proche aidant ou personne au foyer
- 10. Ne travaille pas en raison d'une maladie ou d'un handicap, ou ne cherche pas de travail
- 11. Ne travaille pas temporairement (p. ex., congé parental, travailleur saisonnier, en cours de changement d'emploi)

- 96. Autre, veuillez préciser : [TEXTE]
- 99. Je préfère ne pas répondre

25. Indigenous

Êtes-vous membre d'une Première Nation, Métis ou Inuit?

- 01. Non, pas membre d'une Première Nation, Métis ou Inuit
- 02. Oui, membre d'une Première Nation
- 03. Oui, Métis
- 04. Oui, Inuit

- 99. Je préfère ne pas répondre

26. Immigrant

Êtes-vous un immigrant au Canada?

- 01. Non, je suis né au Canada
- 02. Oui, je suis né dans un autre pays et je suis devenu citoyen avant 2016
- 03. Oui, je suis né dans un autre pays et je suis devenu citoyen en 2016 ou après

- 99. Je préfère ne pas répondre

27. Disability

Avez-vous un handicap?

- 01. Oui
- 02. Non

- 99. Je préfère ne pas répondre

28. PastVoting

À chaque élection, beaucoup de gens ne votent pas ou ne peuvent pas voter pour diverses raisons. En pensant aux différentes élections qui ont eu lieu depuis que vous avez le droit de vote, avez-vous voté à aucune élection, certaines, la plupart ou à toutes les élections?

- 01. Aucune élection
- 02. Certaines élections
- 03. La plupart des élections
- 04. Toutes les élections
- 98. Je ne sais pas/je ne me souviens pas

[Cacher si YOB > 2003 ou PastVoting=01]

29. VotedLastGE

L'élection fédérale la plus récente a eu lieu le 20 septembre 2021. Lequel des énoncés suivants vous décrit le mieux?

- 01. Je n'ai pas voté à l'élection fédérale de 2021
- 02. J'ai pensé aller voter cette fois-ci, mais je n'ai pas voté
- 03. J'ai l'habitude de voter, mais je n'ai pas voté cette fois-ci
- 04. Je suis certain que j'ai voté à l'élection fédérale de 2021
- 98. Je ne sais pas/je ne me souviens pas
- 99. Je n'avais pas le droit de voter en septembre 2021

PAGE DE FERMETURE EN LIGNE

Voilà qui conclut l'enquête. Ce sondage a été réalisé pour le compte d'Élections Canada. Nous vous remercions pour votre rétroaction réfléchie. C'est très apprécié.

Si vous avez des questions au sujet de ce sondage, veuillez communiquer avec Élections Canada :

[Contactez Élections Canada](#)

Si vous avez des raisons de croire que vos renseignements personnels ne sont pas traités conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, vous avez le droit de porter plainte auprès du Commissaire à la protection de la vie privée du Canada :

Numéro sans frais : 1-800-282-1376

ATS : 819-994-6591

Web : Allez à www.priv.gc.ca, « Signaler un problème »